

ESPACE de libertés

Mensuel du Centre d'Action Laïque / FÉVRIER 2018 / N°466



Dossier

La tentation radicale

Rencontre avec

Mohamed Nasheed

Série CPC

Complots, « fake news »
et fatigue du mardi soir



3 Édito

Amalgame, indécence ou stupidité ? SANDRA EVRARD.

4 Quoi ?!

6 Grand entretien

« Je retournerai aux Maldives ! »

Mohamed Nasheed, l'unique président démocratiquement élu des Maldives, ce défenseur des droits humains et des réfugiés climatiques, vit en exil. Mais il le jure : il retournera dans son « paradis », pour le sauver des flots et de la dictature. SANDRA EVRARD.

10 Libres ensemble

10 La chasse aux migrants est-elle ouverte ? Va-t-on défoncer les portes inviolables du domicile pour traîner de force des illégaux hors de nos contrées ? La résistance citoyenne s'organise. PAUL DESTRÉE.

13 États laïques : l'habit ne fait pas le moine. Le juriste Vincent Depaigne nous parle de laïcité en déficit de légitimité, dans la Constitution d'États asiatiques et moins dans la réalité... Par Vinciane Colson.

17 Les défis du féminisme tunisien. Mobilisées, les Tunisiennes naviguent dans un jeu de quilles où les forces s'affrontent. SABINE SCHRADER.

20 International

22 Les dernières soufies. Celles de la petite communauté des Kistes. Elles vivent dans la vallée du Pankissi et sont les gardiennes du Dhikr. Plongée dans un univers méconnu. GIACOMO SINI.

26 Le paradoxe du tunnel. On aurait pu nommer cet article « le paradoxe du pont », car sur ou sous la Manche, « le tuyau » n'aura pas vraiment réussi à rapprocher le continent de la Reine U.K. LAURENT BONNAUD.

29 Allemagne : libérer la mémoire. Les jeunes ne veulent plus vivre dans le mensonge du passé nazi. Un travail de mémoire utile, face aux résurgences antisémites. CHRISTOPHE BOURDOISEAU.

32 Dossier La tentation radicale

La tentation radicale frappe-t-elle à nouveau à nos portes ? Elle semble malheureusement se disséminer dans l'air ambiant de différentes sphères et milieux qui les instrumentalisent pour mieux diviser... et régner. Une mode éphémère, espérons-le !

68 École

CPC épisode 3 : complots, « fake news » et fatigue du mardi soir.

Notre enseignant à l'épreuve d'un sujet d'actualité. CÉDRIC VALLET.

70 Culture

72 Immigration : notre histoire. Une thématique qui fait débat dans l'espace public et dont le monde culturel s'empare pour dénoncer le rejet de l'Autre. SORAYA SOUSSI.

74 Ma déclaration. La DUDH aura bientôt 70 ans. Les prémisses d'un anniversaire avec une jeune campagne et une expo. JULIE LUONG.

76 Cinéaste, pas donneur de leçon politique. Une altercation presque banale entre un chrétien libanais et un réfugié palestinien prend des proportions énormes... Pas de quoi en faire un conflit communautaire. SIGRID DESCAMPS.

78 Des idées et des mots

80 Coup de pholie

À bas la mitre ! XAVIER DE SCHUTTER.

Amalgame, indécence ou stupidité ?

Après la publication de la tribune sur le « droit d'importuner » dans *Le Monde*, mi-janvier, les mots se bousculent face aux débats et aux positionnements de certain.e.s : est-ce de la stupidité ou de l'indécence ? Pour le moins, les personnes qui poussent aux amalgames entre faits violents et dragouilles ne savent pas de quoi elles parlent ! Elles n'ont jamais senti la violence frapper leur chair ou leur esprit. Elles n'ont pas perdu des occasions d'emplois ou de postes à responsabilités – peut-être parce que le droit d'être importunée faisait partie de leur *modus vivendi* ? Quel outrage pour toutes celles qui ont dû passer par ces abus de pouvoirs et autres violences !

Et non, ce type de positionnement n'est pas anti-hommes, que du contraire.

Demander aux hommes le respect du corps et de l'intégrité de la femme, ce n'est pas de la pudibonderie, c'est une question de limites et d'égalité, qui n'est par ailleurs nécessaire qu'avec ceux qui persistent à ne pas vouloir comprendre. Non, il ne s'agit pas de brider les rapports entre les sexes, de tout réglementer, sous-peser, encadrer. Et encore, non, les femmes ne sont pas de « petites choses » à préserver et à infantiliser.

Mais celles qui ont eu l'audace de pousser les portes d'un commissariat pour porter plainte, celles qui ont eu le courage de soutenir leur plainte jusqu'au bout le savent : c'est un parcours de combattantes où les embûches sont plus nombreuses que les aides disponibles. Et non encore, ce n'est pas un problème culturel, comme on l'a aussi entendu. Machisme et abus de positions patriarcales se nichent partout et c'est à la société dans son ensemble, au sein des familles, des écoles, de la justice, des entreprises, de les réfuter. Car cela ne permet pas un fonctionnement harmonieux et constructif de notre société. On ne peut pas défendre le droit à la liberté d'expression, le droit à la différence, porter haut les droits fondamentaux, sans défendre le droit des femmes à ne pas subir des violences, quelles qu'elles soient. Soyons honnêtes, c'est une question de décence. Cette tribune a certes le droit d'exister et d'aller à contre-courant de la parole libérée. Liberté d'expression oblige. Mais elle manque d'intelligence et de pertinence. Elle s'est engouffrée tout droit dans des tactiques classiques qui ont existé de tout temps lorsque les changements sociétaux sont en marche. La réponse la plus juteuse face à cette tribune anti #metoo et ironique envers une Suède accusée d'imposer « un consentement explicitement notifié à tout candidat à un rapport sexuel ! », fut la réaction de la ministre suédoise de la Culture et de la Démocratie : « Non, c'est pas vrai ! C'est une blague ? » 

Pierre-Arnaud Perrouty, nouveau directeur de la LDH

Pierre-Arnaud Perrouty a pris la direction de la Ligue des droits de l'homme (LDH) depuis le 1^{er} février. Juriste de formation, voilà 8 ans qu'il assurait la charge de directeur Europe et International du Centre d'Action Laïque. Dans un entretien donné au quotidien *La Capitale*, il explique qu'il a décidé de revenir à la LDH dont il était membre du conseil d'administration et où il avait déjà travaillé précédemment. Pour lui, au centre des enjeux d'aujourd'hui, se trouve la question des migrants. « Les migrations ont toujours existé et existeront toujours. Ce ne sont pas des refus de visas ou des contrôles de police qui vont changer ça ». Le nouveau directeur de la LDH est préoccupé par le fait qu'à la tête de l'État belge, on semble ne pas ressentir le souci de respecter les droits humains. « Quand Théo Francken, décide d'expulser des gens vers le Soudan en sachant que son président est poursuivi devant la Cour pénale internationale, en sachant que plusieurs ONG ont publié des rapports qui dénoncent des tortures dans ce pays, non seulement c'est moralement scandaleux mais en plus c'est juridi-



©Stringer/AFP

quement interdit », précise-t-il encore. Signalons encore que Pierre-Arnaud vient également de publier un brillant essai¹ sur la liberté d'expression aux éditions du CAL. Une belle manière de prendre congé et de se faire, déjà, regretter au Centre d'Action Laïque... (jph)

1 Pierre-Arnaud Perrouty, *Libres de dire. Là où commence la censure*, Bruxelles, CAL, coll. « Liberté j'écris ton nom », 2017.

Genappe : le NESPA est chaud boulette

À Genappe, il y a environ deux ans, un groupe de citoyens prenait l'initiative de lancer une école de type Freinet, la NESPA (Nouvelle école secondaire à pédagogie active), sur le site de l'ancienne sucrerie. Alors que le dossier semblait enlisé dans des méandres kafkaïens, voilà qu'un projet concurrent sortait du chapeau : le Collège archiépiscopal père Damien censé s'installer, tiens, tiens, à... Genappe ; surprise, exactement sur le même site. Deux écoles secondaires concurrentes au même endroit ? Était-ce Dieu raisonnable ? Oui, en a décidé le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles en juillet dernier. Un « jugement de Salomon » qui renverrait équitablement dos à dos deux acteurs d'égale légitimité ? Dans ce cas, ce serait une bonne et sage décision. Mais le fait est qu'entre Nivelles et Genappe, il y a déjà 13 écoles secondaires catholiques et seulement cinq athénées. Alors, fallait-il vraiment une école catholique de plus ou bien le cabinet n'a pas pu résister à la volonté du SEGEC ? En tout cas, la NESPA, elle, pourrait bien ouvrir ses portes en sep-

tembre prochain. Les bâtiments définitifs ne sont pas attendus avant 2021 et le coût global se monte à environ 11 millions. Dans l'immédiat, l'école émettra des obligations pour financer les premiers travaux. Nonante-six places seront créées la première année, elles seront très certainement remplies rapidement puisque près de 200 familles ont déjà marqué leur intérêt. (jph)

Des « cultes reconnus » bientôt en France

Comment mettre les religions au service « du bien-être social de la population » sans renoncer au principe de laïcité ? Les Français se posent cette question avec une profonde perplexité. Fondapol, un *think tank* d'inspiration libérale aborde ce sujet dans un rapport récent¹. Pour Thierry Rambaud, professeur de droit public à la Sorbonne, l'État devrait faire montre de souplesse et nouer des contacts réguliers avec les cultes. Il suggère donc d'institutionnaliser les relations entre l'État et les cultes représentatifs en fonction de critères objectifs. Le professeur Rambaud se défend toutefois de vouloir revenir au « gallicanisme napoléonien ». Aborder publiquement cette question n'est pas courant en France mais le sujet n'y est pas totalement tabou. À travers tout l'Hexagone, les administrations locales ont en effet engagé depuis belle lurette des relations plus ou moins régulières avec les communautés convictionnelles en présence. À Lyon, par exemple, ville du ministre de l'intérieur Gérard Collomb, les représentants locaux des religions se rencontrent régulièrement sous l'égide de la municipalité. Dans trois départements de métropole (Haut

et Bas-Rhin, Moselle) repris à l'Allemagne en 1919, ainsi que de nombreux départements et territoire d'outre-mer, les sacro-saintes règles de la séparation instaurées par la fameuse loi de 1905 ne sont tout simplement pas d'application. Sans le dire, c'est en somme le modèle belge qui est peut-être en train de faire doucement son petit bonhomme de chemin dans les têtes de nos voisins et amis. (jph)

1 Thierry Rambaud, « Gouverner le religieux dans un État laïque », mis en ligne sur - www.fondapol.org, le 8 janvier 2018.

Louis combien ?!

C'est une bien curieuse tradition que celle de la commémoration de l'exécution de Louis XVI. Depuis la Restauration (1815), tous les 21 janvier, les messes se multiplient en effet dans toute la France. Des offices qui sont autant de lieux de rendez-vous pour les nostalgiques de l'Ancien Régime. Des moins obtuses aux plus réactionnaires, toutes les tendances royalistes se font en effet un devoir sacré de commémorer le régicide, perçu comme le péché originel de la République française. Cette commémoration se déroule également en Belgique où, cette année, deux messes ont eu lieu, l'une dans la cathédrale de Tournai et l'autre à Watermael-Boisfort. Cette dernière a été célébrée par un prélat français, Mgr Gilles Wach, supérieur de l'Institut du Christ-Roi Souverain, prêtre qui possède des ramifications aux États-Unis et dans divers pays d'Europe, ainsi qu'au Gabon. En Belgique cette « société de vie apostolique de droit pontifical » pratique évidemment le rite tridentin – pour faire court : la « messe en latin » préconciliaire – et surtout dirige une école huppée située à Etterbeek, la Brussels International Catholic School. À première vue, l'on pourrait croire que les messes d'hommage à Louis XVI sont un anachronisme gentiment folklorique. À y regarder de plus près, cependant, la vision du monde distillée par Mr Wach a de quoi laisser pantois. Pour lui, c'est simple : c'est à la Révolution française que l'on doit « la quasi-totalité des maux qui assombrissent le contexte religieux, culturel et social dans lequel nous évoluons aujourd'hui ». Selon un fidèle interrogé par la RTBF à la sortie de la messe, « le pouvoir ne peut venir d'en bas, il doit venir de Dieu, c'est d'ailleurs écrit dans la Bible »... Tout un programme. (jph)

« Je retournerai aux Maldives ! »

Premier président des Maldives démocratiquement élu, Mohamed Nasheed est aujourd’hui exilé en Angleterre, alors que l’archipel paradisiaque de l’océan Indien est retombé sous le joug de la dictature. Il se bat pour la survie des îles avalées par les flots et espère ramener un jour la démocratie dans son pays. Interview exclusive.

Par Sandra Evrard
Rédactrice en chef

Les Maldives font partie des pays les plus affectés par les changements climatiques. Quelles sont les répercussions que l’on observe déjà sur le terrain ?

Les îles de l’archipel sont très basses par rapport au niveau de la mer, ce pour quoi tout changement climatique a un impact important aux Maldives. C’est un biotope très fragile. Le changement n’est donc pas à prévoir pour le futur, il est déjà là ! Près de 17 îles exigent la relocalisation de leurs habitants ou des déplacements intérieurs. Nous devons également faire face à des problèmes de contamination de l’eau potable, à cause de l’eau de mer qui envahit les nappes aquifères, ce qui requiert des processus de désalinisation, qui sont très coûteux. Forcément, lorsqu’une région est affectée par des problèmes au niveau de l’eau, on observe des répercussions sur la sécurité alimentaire, des problèmes sanitaires et de santé publique en général. Le domaine de la pêche est également affecté par la hausse des températures de l’océan. Par le passé, durant les bonnes années, nous pouvions pêcher

250 000 tonnes de thon, alors qu’aujourd’hui, il s’agit de 100 000 tonnes. Cela a un impact économique, mais là encore, sur la sécurité alimentaire également. Ajoutons à cela, un problème de gouvernance, puisque les Maldives sont soumises à un régime dictatorial, qui nie de surcroît les changements climatiques… Nous aurions au moins pu avoir un dictateur « vert », mais ce n’est pas le cas !

Ces problématiques sont peu connues du grand public pour lequel les Maldives sont synonymes d’îles paradisiaques et de tourisme de luxe.

En effet. En dépit de ces problèmes liés à l’eau et à la nourriture, nos principales ressources proviennent du tourisme, ce qui impacte aussi les coraux, qui sont déjà fort fragilisés par le réchauffement de l’océan. Il s’agit pourtant de notre première ligne de défense pour protéger nos côtes !

D’après certaines prévisions, ce seraient près de 1 192 îles qui sont

appelées à disparaître durant la prochaine décennie, quelles sont les solutions élaborées pour faire face à cela ?

Un demi-million de personnes vivent sur ces petites îles et nous devons trouver une solution pour les relocaliser. Mais ce n'est qu'une partie de l'iceberg à l'échelle mondiale, car près d'un quart de la planète possède des côtes en dessous ou au niveau de la mer.

Dans quel laps de temps ?

Si nous continuons à fonctionner comme nous le faisons pour l'instant, je crains que nous devions faire face à ces problèmes durant notre propre vie ou durant celle de nos enfants. Que pouvons-nous faire ? Nous devons nous bouger et planifier les migrations, ainsi que les relocalisations. Quand je vois que nous n'avons pas pu gérer le déplacement et l'accueil d'un million de personnes suite à la crise syrienne, la panique que cela a engendrée, comment ferons-nous face au déplacement d'un milliard de personnes qui risquent d'être déplacées suite aux conséquences du réchauffement climatique ? Comment allons-nous nous adapter et vivre avec des températures plus élevées ? Allons-nous pouvoir protéger les îles de l'érosion, en les surélevant par exemple ? Allons-nous vivre sur des îles flottantes ? Sommes-nous assez avancés au niveau scientifique et technologique pour faire face à ces défis ? Je pense que oui ! On sait déjà faire pousser des végétaux sans terre par exemple. Alors, rassemblons tout notre savoir-faire et créons un nouveau pays, édifions une nouvelle économie née de cette science.



Nous devons réfléchir à créer ce nouveau monde, un brave nouveau monde.

Vous rencontrez beaucoup de personnes influentes, notamment dans la sphère politique. Sont-elles assez conscientes de cette urgence climatique et de ses conséquences ?

Mohamed Nasheed se bat pour ramener la démocratie aux Maldives et pour hisser l'urgence climatique comme priorité électorale.

Vous savez, les politiciens œuvrent dans un cycle de cinq ans. Ils sont focalisés sur ce timing et font ce que les gens leur demandent. Ils sont élus pour réaliser des choses très spécifiques, en phase avec leur programme. Les changements climatiques doivent devenir un enjeu électoral et les électeurs doivent aussi en être conscients.

Vous estimatez que les citoyens doivent exercer un lobbying à ce sujet ?

Les personnes qui travaillent sur les programmes des partis et sur les axes prioritaires qui seront gérés par les Premiers ministres et leurs gouvernements devraient être davantage sensibilisées et plus actives face à cette problématique.

Derrière la carte postale, une dictature où les droits humains sont bafoués.



© Natalia Selivertova/Sputnik/AFP

Vous affirmez que le changement climatique est tout aussi important que le combat pour la démocratie. Vous mettez ces deux enjeux sur le même pied ?

Oui. De plus, ils sont liés. Particulièrement aux Maldives. Les mesures les plus importantes à adopter concernent la gouvernance. Si vous n'avez pas une bonne gouvernance, une véritable démocratie, vous édifiez de mauvais projets aux mauvais endroits, au mauvais coût, avec les mauvaises personnes. Cela ne sert rien ni personne ! Sinon la vanité, avec des ponts qui ne vous emmènent nulle part. Il est crucial de rétablir la démocratie aux Maldives et d'impliquer la population dans ce processus. Pour sauver l'archipel, nous avons besoin de plus que des mesures d'adaptation.

Comment ?

Comment revenir à la démocratie ? Je pense qu'en 2008, personne n'aurait

cru qu'après 30 ans de parti unique, nous pourrions gagner. Durant la vingtaine d'années que j'ai passées en prison, beaucoup de mes proches m'ont toujours demandé pourquoi je faisais cela. Mais je ne suis pas le seul, je pense que beaucoup de gens veulent se révolter contre la dictature. De mon point de vue, les régimes autoritaires sont très faibles. Si la population se révolte, sans fléchir, vous gagnez. Je souhaite rentrer dans mon pays et participer à des élections libres. Je planifie de rédiger un manifeste, un programme basé sur l'indépendance face aux énergies carbone. Avec l'espoir que cela intéresse d'autres régions également.

Depuis plusieurs années, les droits humains régressent dans votre pays et le fondamentalisme musulman progresse. Ce sont d'autres problèmes à affronter ?

Oui, c'est également un grave problème aux Maldives. Au cours de

ces 20-30 dernières années, une vision étroite de l'islam s'est propagée dans l'archipel, atteignant aujourd'hui des niveaux très dommageables. Près de 300 personnes ont rejoint Daesh. Mais rappelons que ces derniers mois, le siège de Raqqqa est tombé et que 41 camions sont partis avec 4 000 personnes à leur bord. Où sont-ils allés ? Aux Maldives pardi ! Nous vivions dans une société libérale au sein de laquelle les libertés pour les femmes, au niveau de la musique, des divertissements, étaient présentes. Tout cela est renversé aujourd'hui. Mais si le futur ne semble pas rose pour l'instant, nous ne devons pas bais-

ser les bras. Nous devons continuer à nous battre, gagner et assurer le changement.

Comment le pays peut-il relever ce défi ?

Le gouvernement actuel a fait une alliance avec les radicaux. La seule porte de sortie est de changer de gouvernement. L'aide de la communauté internationale serait nécessaire, par exemple pour imposer des sanctions au pouvoir en place, mais aussi pour assurer une transparence et de nouvelles élections non truquées. Nous devons faire pression. Je retournerai aux Maldives ! 

Bio express

1967 : naissance de Mohamed Nasheed aux Maldives. Après une licence en études maritimes à l'Université de Liverpool, il devient journaliste et activiste au niveau des droits humains et environnementaux.

Depuis 1991, il est régulièrement emprisonné pour la publication d'articles, ses opinions et engagements politiques.

2008 : il devient le premier président élu démocratiquement aux Maldives, après 30 ans de dictature du président Maumoon Abdul Gayoom.

2011 : le film *The Island President*, réalisé par Jon Shenk, lui est consacré pour sa lutte relative au réchauffement et aux réfugiés climatiques.

2012 : il démissionne de ses fonctions sous la contrainte après des manifestations de conservateurs musulmans et une crise économico-politique. Il dénonce un « coup d'État islamiste ».

2013 : il est élu président du pays avec 45,45 % des voix, mais le second tour est annulé, de même que les résultats du premier tour. De nouvelles élections sont organisées dans la foulée, il remporte 46,93 % des voix, contre 51,3 % attribuées à son adversaire Abdulla Yameen.

2015 : il est arrêté arbitrairement pour terrorisme au nom de l'Anti-Terrorism Act des Maldives.

2016 : il reçoit l'asile politique au Royaume-Uni pour la seconde fois (après une première fois de 2003 à 2005).

La chasse aux migrants est-elle ouverte ?

Reverra-t-on bientôt en Belgique des scènes insupportables que l'on croyait appartenir définitivement à d'autres temps et à d'autres régimes ? Le projet de proposition de loi qui ouvre la possibilité de perquisition aux domiciles de personnes accueillant des étrangers en situation illégale fait froid dans le dos. Heureusement, des citoyens se mobilisent comme gardiens des droits fondamentaux.

Par Paul Destrée
Journaliste

C'est une troublante impression que laisse le projet de modification de l'actuelle loi sur l'accès au territoire déposé en décembre dernier par les ministres de l'Intérieur et de la Justice et le secrétaire d'État à l'Asile. Ce texte était débattu pour la première fois en commission de l'Intérieur de la Chambre le 23 janvier dernier. Son but : « Permettre à la police d'entrer de manière juridiquement correcte dans le lieu de résidence de l'étranger en situation illégale et, le cas échéant, de procéder à son arrestation administrative sur place ? »¹

C'est donc en plein hiver, au moment où se multiplient les initiatives citoyennes permettant à des êtres humains en détresse de trouver un toit chez des particuliers, que le gouvernement fédéral propose de restreindre le principe d'inviolabilité du domicile et le droit au respect de la vie privée, afin d'assurer un plus grand nombre d'arrestations et de renvois.

Or, ce projet contient un certain nombre de points franchement pro-

blématiques. Le principal est que, s'il était adopté en l'état, les autorités auraient la possibilité d'effectuer des perquisitions dans des lieux privés où elles soupçonnent la présence de personnes visées par un ordre de quitter le territoire « et qui ne coopèrent pas ». Les descentes de police dans des domiciles privés ainsi rendues possibles pourraient donner lieu à des recherches propres à identifier « par tous les moyens possibles » les étrangers en situation irrégulière et les arrêter. Les hébergeurs, militants ou simples citoyens, ne seraient pas directement poursuivis mais leur domicile privé pourrait être perquisitionné. Enfin, détail particulièrement inquiétant, les policiers pourraient user de contrainte pour assurer la bonne fin de leur mission.

Tuer une mouche avec un bazooka

Ce n'est pas sans une certaine angoisse que l'on peut imaginer ce que cela pourrait signifier concrè-

¹ Résumé de l'exposé de motifs du projet de loi du 7 décembre 2017 modifiant la loi du 15 décembre 1980 sur l'accès au territoire en ligne sur www.diekammer.be.

tement. Le séjour illégal est déjà sanctionné par l'actuelle loi sur l'accès au territoire². Celle-ci permet notamment l'arrestation administrative d'étrangers faisant l'objet d'une mesure d'éloignement, ou qui ne sont pas titulaires des documents requis, et qui se trouvent dans un lieu public.

Dès lors, pourquoi vouloir aller plus loin et mélanger le judiciaire et l'administratif ? Quel est cet impérieux besoin d'écorner des droits fondamentaux alors même que l'exposé des motifs du projet de loi explique qu'en 2016, sur près de deux mille personnes contrôlées à la demande de l'Office des étrangers, seules 127 n'ont pas coopéré avec les policiers et seraient donc concernées par les nouvelles dispositions, c'est-à-dire 7 %

du total des personnes contrôlées... Le gouvernement semble donc prêt à remettre en cause plusieurs droits fondamentaux protégés par des conventions internationales qui, par ailleurs, exigent que les exceptions à ces droits – si elles doivent absolument exister – soient mesurées et proportionnelles au but. Ce n'est évidemment pas le cas ici.

Le projet des ministres Jambon, Geens et du secrétaire d'État Franken crée donc un profond malaise. Quel sera le sort de ceux qui, venus en aide à des étrangers en détresse, seront personnellement impactés par les visites domiciliaires – doux euphémisme pour viser des perquisitions – effectuées *manu militari* par la police ? Le rôle du juge d'instruction se limitera à un simple

2 Titre IV.



© Virginie Nguyen Hoang/Hans Lucas

Si elle est adoptée, la nouvelle loi heurtera de plein fouet les articles 15 de la Constitution belge et 8 de la Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Alors, les citoyens se mobilisent !

Le séjour illégal est déjà sanctionné par l'actuelle loi sur l'accès au territoire.

contrôle d'éléments factuels sans la moindre marge d'appréciation. Ceci est d'autant plus interpellant que l'avenir de la fonction de juge d'instruction est en balance puisque, parallèlement, elle doit être revue totalement dans le cadre de la loi dite « pot-pourri II » du ministre de la Justice, retoquée pour l'instant par la cour constitutionnelle. Pour beaucoup d'observateurs avertis, il est donc particulièrement cynique d'avancer qu'un contrôle judiciaire indépendant continuera à garantir les droits des personnes visées dans ce contexte. L'Association des juges d'instruction a d'ailleurs tiré à boulets rouges sur le projet de loi du 7 décembre 2017 qui, selon elle, « instrumentalise le juge d'instruction » en en faisant « le bras droit de l'Office des étrangers et de la politique migratoire menée (par Theo Franken)³ ». Dans la perspective des projets gouvernementaux, le juge d'instruction deviendrait en effet une autorité judiciaire pressée d'exécuter une mesure administrative coercitive sur laquelle il n'aura aucun contrôle et très peu de latitude pour vérifier sa proportionnalité.

Limites dépassées

En Belgique, de nombreuses décisions judiciaires ont ordonné la remise en liberté d'étrangers arrêtés chez eux au mépris des lois et des

conventions internationales. Certes, ces droits ne sont pas absous. Ils peuvent faire l'objet d'exceptions. Mais celles-ci doivent alors être interprétées de façon restrictive, être prévues par la loi, avoir un but légitime et, enfin, être nécessaires à l'existence d'une société démocratique. Dans le cas présent, le nouveau texte dépasse allégrement ces limites.

Le débat ne fait que commencer au Parlement et nul ne peut en prévoir l'issue mais, cette fois, aux nombreuses et répétées outrances verbales et tweets du secrétaire d'État à l'Asile et la Migration, viennent s'ajouter des actes qui sont tout sauf anodins. La mobilisation spontanée du dimanche 21 janvier dernier, au parc Maximilien, lorsque plus de 2500 personnes ont formé une chaîne humaine pour empêcher une rafle (y a-t-il un autre nom pour nommer cela ?) annoncée contre les migrants, a montré que de très nombreux citoyens sont totalement écœurés par la politique du gouvernement actuel. Entendra-t-on leur voix ?

Dans cette affaire, un certain nombre de principes fondamentaux de notre État de droit se trouvent en danger mais, en dernière analyse, il s'agit également de la dignité de nombreux êtres humains, qu'ils soient Belges ou étrangers. Et en fin de compte de l'honneur de notre démocratie. 

³ *La Libre Belgique*, 22 janvier 2018.

États laïques : l'habit ne fait pas le moine

La laïcité est incluse de diverses manières au sein des états et de leur constitution, à travers la planète. Dans son dernier livre, le juriste Vincent Depaigne¹ compare le droit constitutionnel européen et asiatique, en matière de laïcité, de religion, de culture. De quoi nous éclairer sur notre propre vision de la laïcité et cogiter sur le déficit de légitimité de la laïcité.

Par Vinciane Colson
Journaliste

Vous partez du principe qu'on assiste aujourd'hui à une crise de la laïcité, qui serait liée à un déficit de légitimité de l'État. Expliquez-nous.

Ce que je décris dans mon livre, c'est la transition d'une légitimité de l'État que j'appelle traditionnelle vers une légitimité moderne. La première était largement fondée sur des cultures traditionnelles où la religion avait un rôle prédominant et déterminant. La légitimité moderne, que Max Weber appelle « légale-rationnelle » de façon très parlante signifie que c'est un système rationnel, légal, mais qui est essentiellement procédural. Il y a une sorte de manque laissé par cette transition de la tradition vers la modernité qui n'a pas été entièrement rempli. C'est ça la crise de la légitimité.

Je vois deux réponses à cette crise. La première est de dire : la religion est derrière nous, elle va disparaître dans un progrès, on rentre dans un monde qui sera entièrement ou presque laïcisé et il

y a un nouveau modèle que l'on pourrait appeler républicain – laïque. Certains penseurs comme Rousseau parlaient déjà de religion civile. Certains voyaient aussi le communisme comme une religion séculaire. Donc je pense qu'un des dangers auquel la laïcité fait face aujourd'hui, c'est de se transformer en nouvelle religion. L'autre réponse, c'est ce qu'on voit avec le retour à la tradition. Ce qu'on appelle le retour du religieux, le populisme ou le nationalisme. L'idée de revenir à une forme traditionnelle qui en fait n'existe plus. C'est là que se situe le manque de légitimité : d'un côté il n'y a pas vraiment de forme qui remplace l'ancienne tradition, et de l'autre le retour à la tradition s'avère impossible ou impraticable.

Il faudrait donc inventer une troisième réponse face à cette crise ?

Mon livre ne va pas jusque-là. J'essaie de décrire différents modèles, européens et asiatiques. J'essaie d'ouvrir des pistes, mais je ne propose pas de nouveaux

¹ Vincent Depaigne coordonne le dialogue dit Article 17 entre la Commission européenne, les Églises, les associations religieuses, les organisations philosophiques et non confessionnelles. Il est aussi chercheur en droit et auteur du livre *Legitimacy gap – Secularism, Religion, and Culture in Comparative Constitutional Law*, Oxford University Press, 2017.

La laïcité doit permettre d'éviter la domination d'une culture ou d'une religion sur les autres.

modèles. J'essaie de décrire les mécanismes et l'histoire de ce phénomène.

Dans votre livre, vous comparez trois modèles différents de laïcité constitutionnelle : la France, l'Inde et la Malaisie. Quelles sont les grandes différences entre ces trois pays qui se disent laïques ?

Ces trois modèles nous ramènent à la question : comment répond-on à ce déficit de légitimité ? Que met-on dans ce manque ? Le premier modèle, c'est la France. Un modèle que j'appelle neutre ou « de déplacement de la culture ». On met la culture ou la religion de côté. En France, la religion catholique était historiquement dominante et on l'a mise à l'écart du système politique. On essaie de construire quelque chose de nouveau. Il y a une langue qui est promue : le français. Et une culture nationale française qui est promue. Mais avec une vision non traditionaliste. C'est une culture qui doit inclure, donc une culture fondée sur l'égalité des citoyens. Mais il y a malgré tout une forme d'impasse dans la mesure où la culture traditionnelle revient. C'est ce que j'appelle la nationalisation de la laïcité. On voit par exemple la récupération de la laïcité par le Front national. C'est l'idée qu'il y a un modèle national de laïcité. La culture revient de façon négative : ceux qui n'acceptent pas le modèle de laïcité français, donc les cultures étrangères, doivent être exclus du modèle natio-

nal puisqu'ils n'acceptent pas la laïcité telle qu'elle est établie. Et ça, ça va à l'encontre de l'idée d'universalité de la laïcité. Une laïcité qui doit justement permettre d'éviter la domination d'une culture ou d'une religion sur les autres. Donc il y a une forme de paradoxe, de contradictions, dans ce modèle.

Votre deuxième modèle, c'est l'Inde. Qu'est-ce qui fait la spécificité de la constitution laïque indienne ?

Le modèle indien est intéressant parce que la laïcité est véritablement un principe fondateur. La Constitution a été établie en 1948, et à ce moment-là, le modèle de la laïcité était vu comme une façon de réunifier un pays divisé entre musulmans et hindous, au travers d'un principe supérieur. Cette laïcité a été immédiatement vue comme pluraliste, une façon d'assurer la coexistence de différentes religions. C'est un modèle qu'on voit aussi en Europe dans certains pays de pluralisme religieux. En Inde il est très approfondi parce qu'on accepte aussi que le droit personnel de certaines religions soit maintenu, notamment le droit personnel musulman. Mais en Inde, la laïcité montre ses limites. Elle a été très attaquée par les nationalistes hindous, qui estiment que ces multiculturalismes favorisent les minorités, notamment la minorité musulmane. On ne touche pas au droit personnel musulman même s'il est inégalitaire, alors qu'on a réformé le droit hindou. Les hindous nationalistes se prétendent les vrais laïques parce qu'eux sont pour un droit civil unifié. Ce qui n'est pas le cas pour le moment, en Inde le droit civil est divisé entre religions. Les Hindous disent qu'ils

La Malaisie possède un système asymétrique : c'est un État laïque, avec l'islam comme religion d'État.

© Manan Vatsyayana/AFP



veulent un Code civil unifié, comme en France.

Mais où la religion hindoue serait prioritaire ?

L'Inde pose vraiment la question du rapport entre majorité et minorité. Il y a une résistance du côté musulman à ce que la majorité hindoue impose son point de vue sur la minorité. Il y a un conservatisme au sein de cette minorité musulmane. Mais le problème, ce n'est pas tant la réforme que le fait qu'elle soit imposée par la majorité. Les musulmans disent : laissez-nous travailler nous-mêmes sur cette réforme. C'est à nous, musulmans, de décider comment on réforme.

Troisième modèle que vous étudiez : la Malaisie. La constitution malaisienne est laïque au départ... mais le pays est touché par un phénomène de désécularisation ?

La Malaisie, c'est un modèle assez peu connu mais où l'histoire constitutionnelle est intéressante. C'est une commission de juristes, étrangers pour la plupart, qui a fait un premier projet de constitution. Ici, la laïcité est une laïcité par défaut parce que c'est un pays multiculturel, comme l'Inde et comme la plupart des pays d'Asie du Sud-Est. Il y a donc une majorité malaise musulmane, mais aussi une minorité importante chinoise (plutôt bouddhiste ou avec des traditions confucéennes) et une autre minorité indienne tamoule (plutôt hindoue, hindouiste ou chrétienne). La Malaisie est formellement un État laïque, mais avec l'islam comme religion d'État. En Europe, on retrouve aussi des pays dont le droit est largement laïque ou laïcisé, mais où il y a toujours une religion d'État. Le fait même qu'il y ait une religion d'État n'est donc pas en soi un obstacle à la laïcité de l'État : les citoyens dans la constitution malaisienne ont tous les mêmes droits fon-

© Sanjay Kanojia/AFP



En Inde, pays au pluralisme religieux, la laïcité est un principe fondateur mais le droit personnel de certaines religions est maintenu.

damentaux, il y a une égalité de tous devant la loi, indépendamment de leur religion. Cela dit, dès le départ, la majorité malaisienne avait un statut spécial. C'était à la fois laïque, mais avec un système que j'appelle asymétrique où il y a une communauté, une tradition malaisienne qui est maintenue. On veut que l'État garde un peu cette tradition malaisienne culturelle de départ. L'islam étant religion d'État, dès le départ la dimension islamique existe et elle s'est accrue avec le temps. De plus en plus, la dimension islamique, musulmane de la majorité malaisienne, apparaît dans l'évolution constitutionnelle de la Malaisie.

Ce qui entraîne des discriminations. En Malaisie, les personnes qui veulent quitter l'islam par exemple sont persécutées ?

Oui. La constitution reste en place, mais le contrôle du droit musulman a de plus en plus été transféré aux cours musulmanes. Ce n'est pas tant pour les autres citoyens que pour les citoyens musulmans que cette désécularisation pose problème. Un musulman qui veut changer de religion, en Malaisie, devra demander l'accord des cours qui appliquent la charia... bien que normalement les cours laïques, comme la cour constitutionnelle, ont le dernier mot. Mais il y a une sorte d'autocensure des cours en Malaisie qui évitent d'enfreindre ce qui est vu comme une compétence des cours de la charia. 



Retrouvez l'intégralité de cette interview sur www.libresensemble.be (9 décembre 2017).

Les défis du féminisme tunisien

Sept ans après la révolution de Jasmin, la Tunisie s'illustre par un gouvernement de coalition où libéraux, laïques et islamistes doivent accorder leurs violons. Dans ce difficile équilibre, quel est l'état des droits des femmes tunisiennes ?

Par Sabine Schrader
Journaliste

Les grandes figures du féminisme ne se limitent pas aux États-Unis ou à l'Europe. L'Égypte et la Tunisie accueillent également des mouvements féministes, qui se sont développés dans le cadre des premières revendications contre le colonialisme. À l'époque, les dirigeants européens ne les encourageaient guère... En Égypte, la pensée de Huda Sharawi, grande figure du féminisme du début du XX^e siècle, rayonnera jusqu'en Tunisie. « Parmi ces premiers défenseurs du féminisme, il y aura aussi des hommes », souligne Leila El Bachiri, historienne des religions¹. « En Tunisie, Tahar Haddad, un théologien réformiste musulman libéral, va adopter une approche égalitaire de la charia dans son ouvrage *Notre femme, la législation islamique et la société*, publié en 1930. Il promeut l'éducation pour tous, car il est convaincu que l'accès des femmes aux études est un pilier essentiel du développement culturel du monde arabe. Selon lui, on ne peut émanciper un peuple qu'en émancipant aussi ses femmes. Dès 1930, il propose une révision du droit musul-

man touchant le statut des femmes et insiste sur l'importance de promouvoir l'émancipation juridique et l'abolition de la répudiation de la femme, l'instauration d'une procédure de divorce, l'égalité successorale, l'abolition de la polygamie et l'abandon du voile. Ses idées auront une résonance bien au-delà de l'époque puisqu'après l'indépendance, le président tunisien Habib Bourguiba, en 1956, s'en inspirera lors de la déclaration du Code du statut personnel qui instaurera l'égalité des hommes et des femmes, non seulement dans la sphère publique mais également dans le domaine privé. » Bourguiba supprimera la répudiation, le divorce et ira jusqu'à interdire le port du voile dans les écoles. Il mettra également fin à une controverse théologique concernant le statut des femmes : les religieux seront désormais dépossédés de leur mainmise sur celui-ci.

Une position particulière dans le monde arabe

Dès son indépendance, la Tunisie entend se distinguer des législations

¹ Leila El Bachiri est chargée de cours aux universités de Lausanne et de Genève. Elle est titulaire d'un doctorat en histoire des religions et est l'auteure de plusieurs travaux sur les féminismes arabes à l'université de Genève.

en vigueur dans les autres pays du Maghreb et du Moyen-Orient. Des tribunaux séculiers remplacent les instances religieuses. L'enseignement est modernisé. Les femmes ont le droit de travailler, de se déplacer, d'ouvrir des comptes bancaires, comme leurs cousines européennes... En 1965, une loi autorise même l'avortement pour raisons sociales ou thérapeutiques. La pilule est gratuite. Ces réformes apporteront à la Tunisie une place particulière dans le monde arabe. Mais au niveau des traditions, comme de la pression sociale, la liberté est loin d'être absolue pour les Tunisiennes, d'autant plus durant ces dernières décennies. « Les années 1990 sont marquées par la montée de l'islamisme, les revendications ont été exacerbées par la première guerre du Golfe et beaucoup d'acquis féministes remis en cause », commente Leïla El Bachiri. « À cette époque, il y aura beaucoup de débats en ce qui concerne la séparation de la religion et de l'État. Finalement, les modernistes vont l'emporter sur les islamistes. » Si Ben Ali, le successeur de Bourguiba, revient à plus de conservatisme, le Code du statut personnel sera cependant conservé. Entre autres parce qu'il a besoin des femmes pour contrer les islamistes. « Le statut des femmes va constituer un credo d'instrumentalisation », rappelle l'historienne des religions. « On verra ainsi le droit des femmes mis en opposition aux libertés publiques, le droit des femmes opposé à celui des hommes et ainsi de suite. » Dans les années 1970, les femmes lancent donc le mouvement « le nous par nous-mêmes », qui dénonçait cette instrumentalisation. Ces associations de femmes démocrates joueront d'ail-

Car la société civile tunisienne joue un rôle très important, tout comme son puissant réseau féministe.

leurs un rôle important au moment des révolutions arabes.

L'après-printemps arabes

Les printemps arabes ont bousculé la toute-puissance des régimes en place depuis des décades – sans les avoir forcément entérinés. Depuis lors, en Tunisie comme ailleurs, les élections qui s'en sont suivies ont ouvert une large place aux partis islamistes. « Mais la Tunisie reste un modèle de transition réussie, estime Leïla El Bachiri. Il y a eu des élections libres et une nouvelle Constitution en 2014 qui garantit la liberté de conscience, ce qui est révolutionnaire dans le monde arabe. Et ce, malgré la présence des islamistes. Car la société civile tunisienne joue un rôle très important, tout comme son puissant réseau féministe. Le parti islamiste a voulu remettre en cause l'héritage de Bourguiba concernant l'égalité entre les hommes et les femmes, en voulant introduire la notion de "complémentarité". Cela a provoqué un tollé de contestations féministes, il y a eu des manifestations contre le parti islamiste au pouvoir. Finalement, il a cédé. C'est une preuve de démocratie bien implantée. Et la Constitution a adopté en 2014 l'article 6 qui garantit l'égalité entre les hommes et les femmes. On a même obtenu la constitutionnalisation de la parité des

Fort actives lors de la révolution de Jasmin, les féministes tunisiennes arrachent leurs droits pas à pas.

© Fethi Belaid/AFP



assemblées élues, ce qui n'est toujours pas le cas en Europe ! »

Une polarisation des mouvements féministes ?

Si le féminisme tunisien est largement laïque et universaliste, il existe néanmoins une polarisation au niveau des associations de femmes. « Avec le nouveau parti au pouvoir, une brèche s'est ouverte aux islamistes. Avec la présence de femmes islamistes qui prônent un retour à l'orthopraxie, le respect de la charia, le port du hijab... Une mainmise externe participe à la wahhabisation des associations et islamistes et salafistes qui souhaitent une réislamisation de la société dans certains domaines », ajoute Leila El Bachiri. « Mais dans les faits, ce sont les féministes laïques qui ont gagné.

On l'a vu en 2014 : elles ont créé un groupe « parité-égalité » qui participait à tous les débats parlementaires, prenait des notes et diffusait les informations à travers les réseaux sociaux. » En 2017, une loi a été adoptée sur la violence faite aux femmes, qui englobe tous les types de violences dans l'espace public – dont la violence psychologique – et qui prévoit l'aide aux victimes ainsi que leur prise en charge. Et la circulaire qui interdisait le mariage avec des non-musulmans depuis Bourguiba a enfin été abolie. Si les victoires témoignent de la réussite de la mobilisation de la société civile, l'équilibre reste néanmoins fragile, entre partisans de la modernité et traditionalistes religieux. Tant au niveau politique qu'au sein du tissu social d'une société qui cherche encore son avenir. 





22 Les dernières soufies

26 Le paradoxe du tunnel

29 Allemagne : libérer la mémoire

Les dernières soufies

Blottie au cœur du Caucase, la vallée du Pankissi abrite encore des soufis, qui tentent de préserver leurs coutumes, envers et contre tout. Particularité : ce sont les femmes kistes qui perpétuent le rituel du Dhikr, proche de celui des derviches tourneurs. Reportage en Géorgie, au cœur de cette petite communauté méconnue.

Par Giacomo Sini
Reporter

La route entre Tbilissi et le petit village de Jokolo, au milieu de la vallée du Pankissi, offre une vue à couper le souffle sur les montagnes environnantes. Depuis la capitale géorgienne, le chemin se poursuit à travers le versant sud des montagnes du Caucase, dévoilant tout son charme. Les tournants se succèdent, avec des sommets qui se découpent sur un horizon infini et d'immenses étendues de verdure et de forêts, d'une beauté apaisante. Sur la route de cette région du nord-est de la Géorgie qui borde la République tchétchène dans les territoires russes, le paysage urbain se transforme. L'on passe d'appartements de style soviétique à des petites maisons empilées les unes sur les autres, dévoilant un paysage d'une autre époque. L'appel à la prière des musulmans (*l'adhan*) résonne à travers la vallée. Au loin, un minaret décoré de lignes et d'ornements en or jaune se profile entre de petites maisons.

Depuis la Deuxième Guerre mondiale, la vallée de Pankissi a vécu une seule grande période d'instabilité, entre 1999 et 2004. Le début de la deuxième guerre de Tchétchénie en 1999 a entraîné la migration de séparatistes tchétchènes

dans la vallée, ainsi que d'un petit nombre de combattants étrangers impliqués dans les batailles. Tous sont vite repartis en Russie et la plupart sont morts là-bas. « Un territoire à la merci des djihadistes radicaux », peut-on lire dans certains médias internationaux, qui méconnaissent le territoire.

Les Kistes : communauté méconnue

Les différentes communautés qui cohabitent dans la vallée rejettent cette étiquette négative et expliquent que la situation de non-droit n'est devenue un problème pour la sécurité que lorsque des criminels impliqués dans les enlèvements et le trafic de drogues ont commencé à profiter du chaos à la frontière pour se faire de l'argent. Quiconque a séjourné ici leur donnera raison : on ne peut qu'être fasciné par l'accueil chaleureux offert par ces personnes et par la beauté et le caractère unique de la culture ancienne bien présente dans la vallée, qui est par ailleurs critiquée et attaquée par les islamistes radicaux.

La vallée du Pankissi abrite des Kistes, une ancienne communauté

La plupart des femmes soufies sont des adeptes de Kunta Haji, un soufi mystique et pacifiste du XIX^e siècle.

musulmane sunnite d'inspiration soufie, originaire de Tchétchénie, mais installée dans la région depuis le XIX^e siècle. Un courant fort éloigné d'une quelconque idéologie fondamentaliste. L'Alazani, qui prend sa source dans le Grand Caucase, coule paisiblement à proximité de quelques modestes habitations du village. L'été, quand il fait trop chaud, bon nombre d'habitants de la région viennent s'asseoir sur les rives pour se relaxer et profiter de la vue – lorsque l'eau ne menace pas les maisons. Entre les chevaux en liberté dans ce coin tranquille, quelques hommes âgés surveillent leurs animaux qui paissent à proximité des personnes qui se détendent. « Vous êtes à Jokolo ! » me dit un vieil homme alors que je me promène. « Vous foulez des terres kistes », continue-t-il, en jetant un regard affectueux aux autres personnes alentour.

Assis sur un tronc d'arbre, un homme nous écoute et rejoint la conversation. Il déclare fièrement : « Nous avons nos traditions, ancrées dans le temps et uniques en leur genre, comme le Dhikr. Vous savez ce que c'est ? C'est un ancien rituel soufi, pratiqué seulement par les femmes de la vallée. » Il s'appelle Tengizi Dakishvili, il est kiste, a 66 ans et est éleveur. C'est précisément ce rituel et son message qui

rendent la vallée unique au monde et qui incitent quelques explorateurs à se rendre dans un lieu aussi reculé. Je suis au bon endroit.

Appel des femmes à la paix

Le soufisme est une branche mystique de l'islam qui privilégie les interactions directes et personnelles avec Dieu. Le *dhikr*, qui signifie « souvenir » en arabe, réfère à la fois à un appel silencieux et individuel à Dieu, ainsi qu'à une prière collective qui implique une récitation et une danse exubérante visant à éloigner la peur, libérer le potentiel personnel et rapprocher le participant de Dieu. Cette prière consiste en une récitation collective extatique des noms de Dieu, sous la forme d'une chanson, d'une danse et – ici dans le Pankissi – de l'appel à *marshua kavkaz* (la paix dans le Caucase).

« Les femmes qui s'adonnent à ce rituel veulent encourager le monde extérieur à penser à la paix plutôt qu'à la guerre. Cette vallée magnifique mérite d'être connue pour cette tradition », explique Arbi Kavtarashvili, jeune étudiant en langue anglaise âgé de 20 ans, rencontré parmi d'autres habitants de la région. « La plupart des femmes qui participent à ce rituel se considèrent comme des hajiistes, des adeptes du pacifiste et mystique soufi Kunta Haji Kishiev, un Tchétchène du XIX^e siècle qui prêchait une doctrine d'amour fraternel et de résistance non violente », poursuit le jeune homme qui, après cette longue discussion, propose de m'accompagner dans ma découverte des traditions kistes.



© Giacomo Sini

Les femmes de la communauté Kiste se réunissent dans une maison adjacente à la mosquée du village pour pratiquer leur culte soufi.

L'envie de découvrir la cérémonie du Dhikr grandit, même si je sais que cela sera difficile, car généralement seules les femmes peuvent y assister. Heureusement, j'apprends que le lendemain, comme tous les vendredis, la cérémonie aura lieu dans la plus ancienne mosquée de Duisi, un village blotti au cœur du Pankissi. Le jeune homme propose de m'y accompagner, sachant que les participantes seront probablement ravies de me présenter cette ancienne tradition, même si je suis un homme.

Un rituel mystique

Le vendredi, jour du *Jumu'ah*, une prière musulmane collective, le jeune homme me conduit à Duisi, où je retrouve, au milieu d'un petit groupe

de maisons, le vieux minaret coloré aperçu la veille. Dans la cour de la mosquée, je repère une petite structure adjacente au bâtiment principal. À l'extérieur, douze femmes sont assises, silencieuses. Après avoir discuté avec le jeune homme, elles m'invitent gentiment à entrer dans la pièce. « C'est ici que nous pratiquons le *dhikr* », m'indique Khadishat Khangoshvili, l'une des participantes. Dans un silence contemplatif, la cérémonie commence. Les femmes s'assoient en cercle et chantent mélancoliquement le nom de Dieu et de Mahomet, en frappant dans leurs mains de plus en plus fort. Elles se lèvent ensuite et se mettent à frapper du pied sur un rythme frénétique, accompagnant la mélodie des voix, avant de se mettre à courir en cercle de manière extatique, en chantant à tue-

Une région fragilisée

Selon plusieurs reportages de journalistes internationaux, près de 70 personnes originaires de la vallée du Pankissi auraient rejoint les rangs de Daesh, notamment un certain Tarkhan, devenu l'un des commandants redoutés de l'État islamique, ce qui a provoqué l'émoi dans cette région où domine le soufisme et dans un pays majoritairement chrétien. Certains responsables locaux expliquent que cela ne signifie pas pour autant que Pankissi accueille des islamistes radicaux, alors que d'autres affirment que le salafisme a remplacé le soufisme dans de nombreux villages, depuis que des indépendantistes tchétchènes s'y sont réfugiés durant la première guerre russo-tchétchène. L'emprise du salafisme serait plus particulièrement présente auprès des jeunes, qui souffrent du manque de travail et de perspectives d'avenir. On estime que près de 12 000 personnes y pratiquent encore le soufisme, en essayant de préserver leurs traditions. (SE)

tête « *La ilaha ilallah* » – il n'y a pas d'autre dieu que Dieu.

L'atmosphère est saisissante. La voix et la soumission de l'une des femmes âgées de la cérémonie, Sobur Margoshvili (75 ans), captent mon attention. Malgré son âge, la ferveur dont elle fait preuve chaque seconde est impressionnante. Ce rituel s'apparente à la célèbre danse des derviches tourneurs en Turquie, avec quelques différences notables toutefois, comme le sexe des participants. Le chant atteint son paroxysme alors que le rythme et les battements de pied s'accélèrent. L'exaltation des femmes efface la fatigue des mouvements et enlève toute notion de temps, jusqu'à ce que le rythme ralentisse dans un calme mystique naturel, suivant la mélodie des voix qui chantent le nom d'Allah. À la fin de la cérémonie, tout le monde salue et serre la main de la Grande Maîtresse qui a dirigé le Dhikr, en continuant à prononcer le nom d'Allah dans un état de transe.

Vœux de paix

Près d'une heure s'est écoulée lorsque nous rentrons à Jokolo, le village où nous dormons. La cérémonie nous a laissés sans voix. Nous marchons entre les maisons du Pankissi, et le son de l'appel à la prière guide mes pas dans le silence de la vallée. Nous rencontrons alors un vieillard fatigué. Le jeune homme le salue avec révérence et lui explique d'où je viens et mon coup de foudre pour cette région. « Sache que cette vallée est riche de sa paix, de sa culture et des différentes personnes qui vivent dans la tranquillité des montagnes. Vous êtes le bienvenu si vous les appréciez, merci d'être là », tels sont les mots de conclusion de Khasan Khangoshvili, 76 ans, originaire de ce territoire parfois décrit négativement, mais qui m'a captivé par sa richesse culturelle et naturelle, son caractère paisible et hospitalier, liés à l'attitude de ses habitants. 

Le paradoxe du tunnel

Alors que le ministre britannique des Affaires étrangères, Boris Johnson, propose la construction d'un pont sur la Manche, ce buzz rappelle la situation ubuesque actuelle. Prouesse d'ingénierie, le tunnel sous la Manche a révolutionné la circulation entre l'Angleterre et le continent depuis quasi 25 ans. Mais le Brexit risque de remettre en cause ces acquis.

Par Laurent Bonnaud

Docteur en histoire et coordinateur du programme de recherche « Vingt années sous la Manche, et au-delà ? » - Rails et histoire

La proposition de Boris Johnson a suscité une certaine perplexité au sommet franco-britannique, fin janvier. Une sortie médiatique qui ne devait pas cacher le vrai sujet : la qualité de la relation entre les deux pays et les décisions prises, notamment, en matière de défense et de gestion de la frontière... sous la Manche. La presse a procédé à des mises au point salutaires sur les déclarations du ministre britannique, que son homologue français n'a pas prises à la lettre. Un soupçon de surréalisme plane sur cette déclaration, surtout eu égard à la longue saga de la construction du tunnel sous la Manche.

Rappelons que depuis son ouverture en 1994, le tunnel sous la Manche a transporté 410 millions de passagers et 25 millions de poids lourds entre le Royaume-Uni et le continent. Mais ce projet européen est aussi un sujet polémique. L'ouvrage a en effet une longue histoire derrière lui : le premier projet attesté remonte à l'année 1802. Au Royaume-Uni, au XIX^e siècle, il cristallise déjà les tensions entre

partisans du libre-échange et défenseurs de la souveraineté nationale : un premier chantier, entamé en 1880, est alors abandonné pour des raisons stratégiques. Les gouvernements britannique et français ne parviennent à s'entendre sur un projet commun qu'au début des années 1970, au moment où le Royaume-Uni rejoint la Communauté européenne. Mais le gouvernement travailliste abandonne l'entreprise en 1975.

Au début des années 1980, la Grande-Bretagne réalise plus de la moitié de ses échanges commerciaux avec ses partenaires européens. Au sommet franco-britannique de Fontainebleau (1984), le compromis adopté sur le budget permet d'envisager l'élargissement et l'Acte unique. Le trafic transmanche est en forte croissance. On doute que *ferry boats* et aéroglyseurs puissent y répondre durablement et les aéroports londoniens sont saturés : une fenêtre d'opportunité s'ouvre pour le « chantier du siècle ». On ne peut que le constater : le tunnel sous la Manche reflète, sur la longue

¹ Enrico Letta, *Faire l'Europe dans un monde de brutes*, Paris, Fayard, 2017.



L'histoire de la liaison fixe transmanche nous rappelle que technologie, institutions et sociétés évoluent à des rythmes différents.

durée, les vicissitudes des relations entre le Royaume-Uni et ses voisins.

Un succès technique et commercial

En 1986, un consortium franco-britannique remporte la concession pour construire et exploiter un tunnel sous-marin, inauguré le 6 mai 1994 en présence de la reine Elizabeth II et du président François Mitterrand. Maillon manquant des réseaux transeuropéens (RTE), il entre en service au cœur de ce qu'Enrico Letta nomme le deuxième « grand moment de la construction européenne »¹ : le choix de la réunifi-

cation du continent, du marché et de la monnaie uniques. Pour Margaret Thatcher, « la réalisation du tunnel sous la Manche sera un événement d'une importance considérable dans l'histoire des deux pays et elle transformera les attitudes des Britanniques à l'égard de l'Europe »².

Le tunnel trouve rapidement son marché : 7 millions de voyageurs en 1995, première année d'exploitation complète, plus de 19 millions en 1998. Bien que les contrôles frontaliers subsistent, car le Royaume-Uni ne souscrit pas à l'accord de Schengen, jamais il n'a été aussi facile et rapide de rallier Londres, Bruxelles et Paris en train,

² Thomas Penny, « Kissinger's Emotion, Soviet Joke in Thatcher Resignation Files », mis en ligne sur www.bloomberg.com, le 30 décembre 2016. Traduction de l'auteur.

Le tunnel sous la Manche reflète, sur la longue durée, les vicissitudes des relations entre le Royaume-Uni et ses voisins.

ou de traverser la Manche en voiture. Lille devient également un carrefour européen. Des milliers de Français et de Belges s'installent à Londres, les résidents britanniques affluent en Normandie et dans le sud-ouest de la France.

Le tunnel prend également une importance stratégique dans le transport de marchandises. Fréquence, rapidité et prévisibilité des traversées permettent d'intégrer les industries du Royaume-Uni dans les chaînes logistiques européennes et bénéficient à la distribution et au commerce en ligne. Ainsi, la liaison fixe entre le Royaume-Uni et le continent européen révolutionne les échanges, portée par le dessein de la libre circulation des biens et des personnes.

Et pourtant, le Brexit

Mais alors que les Britanniques s'affranchissent de l'obstacle naturel de la Manche, le scepticisme européen progresse dans l'opinion, s'ancre dans une fraction des partis traditionnels et devient le cheval de bataille d'une nouvelle formation, United Kingdom Independence Party, qui prône la sortie de l'UE. Confronté aux « résultats spectaculaires »³ de UKIP à partir de 2010, David Cameron promet de

renégocier les relations avec l'Union européenne et d'organiser un référendum sur le maintien du Royaume-Uni ou sa sortie (Brexit), si son parti est reconduit au pouvoir en 2015. Vainqueur, le Premier ministre conservateur tient parole. Le 23 juin 2016, 52 % des 30 millions de suffrages exprimés se prononcent en faveur du Brexit. C'est un choix de rupture historique, il provoque un séisme politique. La fluidité chèrement acquise de la circulation entre le Royaume-Uni et les membres de l'Union européenne pourrait être entravée par des contrôles accrus aux frontières.

Le tunnel a été financé sur fonds privés, aux prix de nombreuses périéties. C'est un système technique indissociable d'infrastructures nouvelles, ferroviaires et routières, financées principalement sur fonds publics.

Une sortie coûteuse

Le tunnel sous la Manche a accueilli 20,6 millions de passagers en 2016, partagés à égalité entre navettes et trains. Les navettes ont également transporté 1,6 million de camions. L'importance de ce système intégré pour l'économie du Royaume-Uni et des pays riverains a été démontrée⁴. Dans un contexte d'interdépendance croissante, où les technologies des transports et de l'information repoussent constamment les frontières, la décision de sortir de l'UE est coûteuse et complexe à mettre en œuvre, pour le Royaume-Uni, comme pour ses partenaires. Nous n'en sommes pas à un paradoxe près. 

³ Pauline Schnapper, *Le Royaume-Uni doit-il sortir de l'Union européenne ?*, Paris, La documentation française, 2014, p. 6.

⁴ EY, *Economic footprint of the Channel Tunnel fixed link. An analysis of the economic value of trade and passenger traffic travelling through the Tunnel*, octobre 2016, 40 p.

Allemagne : libérer la mémoire

L'Allemagne vit actuellement une situation paradoxale : alors que les actes antisémites refont surface, un certain nombre de citoyens ne veulent plus « tourner la page » du passé nazi. Au contraire, les jeunes générations veulent connaître la vérité pour ne pas vivre dans le mensonge. Ce travail de mémoire ne fait que commencer.

Par Christophe Bourdoiseau
Journaliste

Il existe une ville où les fantômes se sentent chez eux : à Berlin. Nulle part ailleurs, on ne dénombre autant de mémoriaux dédiés aux victimes du nazisme mais aussi aux bourreaux de l'Holocauste. Après le « Mémorial aux juifs assassinés d'Europe », inauguré en 2005 au sud de la porte de Brandebourg, les Allemands ont construit d'autres lieux de mémoire comme celui consacré aux homosexuels, persécutés par les nazis, ou aux Roms assassinés par centaines de milliers dans les camps.

Certains pensaient que la page la plus sombre de l'histoire de l'Allemagne s'estomperait au fil des générations. C'est le contraire qui s'est produit. « L'Allemagne a retrouvé sa mémoire », constatait déjà en 2006 l'écrivain américain et survivant des camps, Elie Wiesel. L'empreinte de la « catastrophe », comme disent les Allemands, reste inscrite dans l'ADN du pays et se transmet de génération en génération. Les jeunes portent aujourd'hui en eux cet « héritage »

qui influence la vie politique, culturelle et sociale. « Il y a deux portes d'entrée pour comprendre l'Allemagne aujourd'hui : la Porte de Brandebourg et celle d'Auschwitz », résume Joschka Fischer, l'ancien leader écologiste et soixante-huitard.

« L'histoire, ou plus précisément l'histoire que nous avons nous-mêmes provoquée, est un trou de chiottes boucharé. On tire la chasse d'eau sans arrêt mais la merde continue de remonter à la surface », remarquait l'écrivain Günter Grass avant de disparaître. Le prix Nobel et grand moralisateur de l'après-guerre avait d'ailleurs lui-même « tiré la chasse d'eau » en 2006, à 80 ans, en révélant son engagement dans la Waffen-SS.

Un travail de vérité

L'origine de cette « libération de la mémoire » remonte à l'exposition sur les crimes de la Wehrmacht, en 1995, qui a définitivement enterré la légende



© Markus Heine/NurPhoto/AFP

Pour cultiver la mémoire, l'artiste berlinois Gunter Demnig incruste des pavés en laiton devant les immeubles où vivaient des victimes du régime nazi.

d'une armée régulière « propre ». Les Allemands ont découvert, stupefaits, que les millions de recrues de la conscription n'avaient pas seulement répondu à l'appel du Führer. Ils avaient aussi participé à l'extermination des Juifs d'Europe. Jusqu'alors, la responsabilité incombait à la seule armée d'Hitler : la SS.

Ce travail de vérité se poursuit depuis et ne semble plus vouloir s'arrêter. Le

dernier mémorial a été dédié en 2014 aux handicapés éliminés par les nazis lors du programme d'euthanasie. Il se trouve sur le lieu même de la planification, juste à côté de la légendaire Philharmonie de Berlin. Le prochain mémorial pourrait être dédié aux victimes polonaises (un million de morts, soit 20 % de la population). Cette proposition a été faite par l'ancien président de l'assemblée fédérale (Bundestag), Wolfgang Thierse, en octobre dernier.

Si bien qu'on se demande si les Allemands ne font pas de la surenchère dans l'expiation, se livrant à une concurrence mémorielle parfois déroutante. La dernière exposition sur ce thème a été ouverte en novembre dernier à la Charité, le grand hôpital de Berlin. Consacrée au rôle des médecins sous le nazisme, elle permet de bien comprendre l'insidieuse compromission du corps médical avec le régime. Elle met surtout en lumière la complicité de ceux qui se sont dédouanés après la guerre en affirmant n'avoir été qu'un « petit rouage » du système. « La responsabilité ne se partage pas », insiste Karl Max Einhäupl, le président du plus grand hôpital universitaire d'Europe. « Je le répète sans cesse à mes jeunes collaborateurs », dit-il.

De l'implication des entreprises...

Les entreprises sont passées aux aveux les unes après les autres. Volkswagen, Daimler-Benz, Deutsche Bank, Bertelsmann ont publié des rapports d'historiens indépendants sur le trafic de l'or juif, l'exploitation des travail-

leurs forcés ou l'arianisation des biens juifs. « Ce fut une délivrance », reconnaissait à l'époque un porte-parole de la Deutsche Bank. On sait aujourd'hui que la Dresdner Bank avait octroyé des crédits pour la construction des fours crématoires d'Auschwitz. Sa complémentarité dans la « solution finale » n'était pas à imputer à quelques managers zélés mais aux personnels dans leur ensemble, selon le rapport commandé par la banque elle-même.

La Deutsche Bahn, les chemins de fer allemands, a reconnu que ses wagons avaient servi à transporter la moitié des Juifs exterminés dans les camps. On sait qu'Hugo Boss dessinait et produisait les uniformes des nazis. En octobre dernier, un ouvrage de 500 pages est paru sur Ferdinand Porsche, l'archétype de l'Allemand « suiviste » (*Mitläufér*) qui n'a pensé qu'à sa carrière sans jamais se poser de question sur ses actes.

... aux fonctions publiques

Cette « lucidité historique » a également atteint l'administration. En 2010, le ministère des Affaires étrangères a été le premier à déboulonner le mythe d'une diplomatie résistante. Depuis, les autres ministères ouvrent leurs archives. Elles sont accablantes notamment sur le retour des nazis après la guerre. Inge Deutschkron, une Berlinoise juive qui a échappé aux déportations, a observé la reconversion des nazis dans l'administration de la RFA. Revenue en Allemagne en 1955 puis correspondante du quotidien israélien *Maariv*, elle raconte sa stupéfaction de voir les nazis dans les

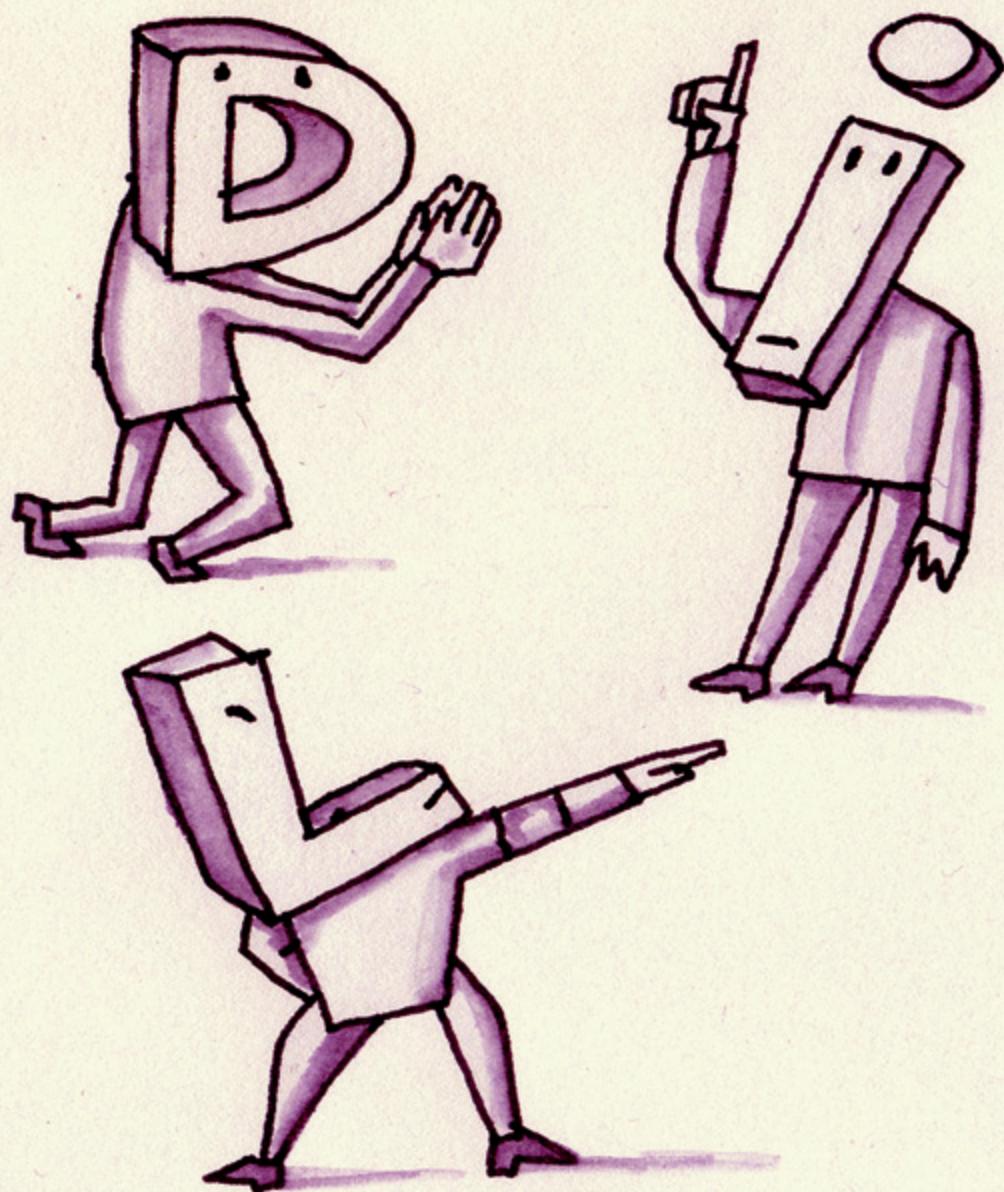
rouages de l'État dans les années 1950 et 1960 : « Un jour, j'ai dit à un responsable politique que des criminels nazis reprenaient du service. Il m'a répondu : "Et alors ? Nous construisons maintenant une démocratie." » On attend maintenant avec impatience le rapport historique de la chancellerie, toujours en suspens...

Ce travail de mémoire n'a pas été imposé par les pouvoirs publics. Les Allemands sont partie prenante. L'artiste berlinois Gunter Demnig a lancé une opération au service de la mémoire pour les citoyens. Depuis 1993, il incruste des petits pavés en laiton sur les trottoirs (Stolpersteine) devant les immeubles avec le nom des victimes. Ces pavés de disparus ont fleuri par dizaines de milliers en Allemagne, rappelant aux habitants que les nazis étaient venus chercher, dans leur immeuble – parfois dans leur propre logement – des Juifs mais aussi des Roms, des homosexuels ou des résistants pour les envoyer dans les camps. Cette opération est financée par les habitants qui en font eux-mêmes la demande.

Car les jeunes Allemands ont compris une chose à travers ce travail de mémoire qui pourrait inspirer un certain nombre de pays historiquement traumatisés : on vit mal avec le mensonge et il n'y a pas de réconciliation possible sans vérité. 

La tentation radicale





La tentation radicale frappe-t-elle à nouveau à nos portes ? Alors que le mot « radicalisation » s'est glissé insidieusement au sein de notre manne de vocabulaire usuelle, les rapports d'experts se succèdent pour tenter de comprendre l'attractivité pour un islam fondamentaliste au sein d'une partie de la population. Pour offrir aussi une palette d'explications face aux attentats et autres événements extrêmes qui touchent désormais un Occident si mal préparé à vivre cela. Mais cette tentation pour les discours et idéologies radicales ne semble pas confinée au seul fondamentalisme musulman ou religieux en général. Ici et là, on revoit surgir des dévots aux théories fumeuses de supériorité de certaines « races humaines » ou de la primauté « nationale pure souche » sur cet « autrui » qui viendrait fouler un sol sacré. La tentation radicale semble malheureusement se disséminer dans l'air ambiant de différentes sphères et milieux qui les instrumentalisent pour mieux diviser et régner. Une mode éphémère, espérons-le !

Face aux radicalités, l'utopie persiste

Employée à tous les modes, la radicalité est pourtant lourde de sens, notamment au niveau politique. Pour déchiffrer cette notion, « Espace de Libertés » s'est entretenu avec le politologue et directeur de l'Observatoire des radicalités politiques (Paris), Jean-Yves Camus. Éclaircissements.

Propos recueillis par Pierre Jassogne
Journaliste

La notion de radicalisme est omniprésente mais essentiellement utilisée désormais pour définir des mouvements théologico-politiques. Ce ne fut pas toujours le cas, pourtant... Comment expliquez-vous cette évolution ?

C'est la montée en puissance de l'islam radical qui a changé la donne. Ceci dit, il faut regarder l'ensemble du champ des radicalités. La notion est plurielle, susceptible de multiples interprétations. On qualifie en général de « radicaux » des mouvements ou des idées pour en souligner la distance à la norme admise, dans l'intention éventuelle de les rejeter à la périphérie du système politique. À partir de l'État du droit, il est possible d'identifier plusieurs caractéristiques de la « radicalité politique » : l'intention de la force, l'atteinte à la forme existante de gouvernement, l'atteinte à l'intégrité du territoire, l'incitation à la haine, à la discrimination ou à la violence. Le plus souvent, la radicalité politique s'accompagne de l'usage de la violence : manifestations armées, pratiques paramilitaires, terrorisme, atteinte grave à l'ordre public. Les mou-

vements radicaux visent donc, en général, au changement brutal des institutions voire à un réarrangement social plus ou moins large pour en éliminer un « ennemi », bâti idéologiquement et symboliquement comme une figure majeure d'un monde souvent imaginé comme manichéen.

Ces radicalités peuvent prendre diverses formes. Et pas seulement à gauche ou à droite...

Si la majorité des mouvements radicaux qui sont de nature politique appartiennent à la gauche ou à la droite radicale, cela n'interdit pas que des groupes utilisent la violence à d'autres fins et se réclament d'une attitude radicale par leur refus de tout compromis, comme les « écoterroristes ». En ce qui concerne l'islam radical, je réfute pour ma part l'équation qui est posée entre eux et le fascisme ou le nazisme : je n'utilise jamais les termes « islamo-fascisme » ou « nazislamisme », ceci bien que je considère l'islam radical comme un totalitarisme, et même à ce stade, comme le principal totalitarisme de

notre siècle. Mais dans le champ scientifique, cela n'autorise pas à le considérer comme un fascisme car il n'en possède pas les principales caractéristiques : ni étatisme corporatiste, ni parti unique (les *hizbis*, partisans de l'action politique, sont anathémisés), ni volonté de faire advenir un homme et un ordre nouveaux, mais bien plutôt celle de rétablir la « pureté » des premiers temps de l'islam.

Avec des convergences possibles entre ces différents groupes ?

Elles existent dans la nature totalitaire du projet, voire dans les modalités d'action, mais elles sont d'ordre structurel : dans la pratique, les passages militants de l'ultradroite à l'islam radical, ou l'inverse, sont extrêmement rares. Il existe des conversions de l'ultragauche à l'ultradroite et inversement,



ainsi de l'ancien avocat de la « bande à Baader », Horst Mahler, mais cela reste des trajectoires individuelles. La coopération entre ultradroite et militants palestiniens radicaux, de même surtout qu'entre l'ultragauche et ceux-ci, a existé à grande échelle dans les années 1970-1980. Mais l'islamisation de la lutte armée palestinienne a rendu au fil du temps cette coopération opérationnelle très difficile.

Bien qu'elle soit souvent cantonnée aux marges, la radicalité s'invite de plus en plus au centre du débat public, soit par ses actions violentes, soit par le poids électoral qu'elle acquiert. Comment expliquez-vous ce nouvel essor ?

La radicalité, de droite comme de gauche, peut utiliser le cadre formel de la démocratie pour arriver à ses fins par la voie électorale. Et il faut le tolérer, sauf à tomber dans une forme de domination du politiquement correct qui ne peut qu'aboutir à des réactions de rejet. Ce que disent ces radicalités, c'est que l'utopie n'est pas morte et que nous ne sommes pas (encore) dans la « fin de l'histoire ». C'est aussi, à gauche une manière de réagir à l'abandon des idées de transformation sociale. À droite, c'est la question identitaire qui sert de moteur : à la droite libérale-conservatrice qui accepte les valeurs d'égalité et d'universalisme issues des Lumières s'oppose une autre, organiciste, holiste et differentialiste. Mais de plus en plus, les radicalités reflètent deux défis contemporains majeurs : d'une part, l'opposition des élites socio-économiques et du peuple ; d'autre part, le souci légitime de préserver la diversité du monde globalisé.

La prédominance du radicalisme n'est-elle pas due à une indifférenciation politique de plus en plus affirmée, y compris du personnel politique traditionnel ?

Si, incontestablement. C'est d'ailleurs ce qui laisse espérer au PTB un score important en 2019 et permet au Vlaams Belang d'espérer retrouver une partie de ses électeurs passés à une N-VA qui peut payer sa participation au gouvernement. Toutefois, se situer clairement d'un côté ou de l'autre ne prévaut pas contre la défaite : Benoît Hamon en a fait l'expérience, Nicolas Sarkozy et François Fillon aussi. Le clivage essentiel est entre ceux qui, ayant été au pouvoir, sont quasi automatiquement sanctionnés et ceux qui, ne l'ayant jamais été, jouissent d'un capital électoral lié à leur position d'outsider.

Vous dirigez l'Observatoire des radicalités politiques. Quel est l'objectif de ce lieu ?

Nous sommes composés d'une équipe pluridisciplinaire de politistes, historiens, sociologues, juristes. Nous nous intéressons aux marges politiques parce qu'elles sont le révélateur de la fragilité de la démocratie, laquelle n'est jamais acquise. Nous voyons aussi en elles un foisonnement d'idées qui, loin de se diffuser en vase clos, interagissent avec le reste du spectre politique : voyez comme les débats sur le multiculturalisme et l'immigration, la nation et l'Europe, ont été influencés en France par les idées du FN, qui étaient marginales voici 40 ans. Notre sensibilité est à gauche, dans toutes ses nuances.



L'islam politique, chantre du radicalisme ?

On reproche souvent au radicalisme musulman d'être instrumentalisé au niveau politique. Auteur de différents ouvrages sur l'islam et le djihadisme, le politologue et sociologue français Gilles Kepel estime que le djihadisme de 3^e génération est le fruit d'une stratégie. Le risque ? Que cette construction idéologique planifiée rencontre un mouvement social.

Par Vinciane Colson
Journaliste

Dans la problématique djihadiste, vous pointez souvent du doigt la rhétorique islamiste et ses contre-discours. Que voulez-vous dire par là ?

À l'intérieur du monde musulman, il n'y a pas que le propos islamiste. Il y a de très nombreuses manières de vivre son islam. Dans l'histoire des quinze siècles de civilisation musulmane, il y a eu des mystiques soufis, des gens qui avaient une vision de l'islam qui prônait une cohabitation avec les autres religions du livre. Il y a eu une fusion pendant toute une époque avec la science héritée des Grecs. Il y avait ce qu'on appelle la *phalsapha*, c'est-à-dire la philosophie du monde musulman, qui était une variation sur la philosophie platonicienne et résisto-talicienne. Dans l'époque plus moderne, il y a eu aussi tout un mouvement d'ouverture, ce qu'on appelait la *nahda*, c'est-à-dire la renaissance dans le monde musulman, levantin particulier. Et on voit que depuis l'échec

des nationalismes autoritaires, dont le nassérisme, la version la plus saillante – la mouvance islamiste – a, petit à petit, envahi l'essentiel du champ de l'expression politique. Le développement des pétromonarchies du Golfe a favorisé, dans tous les médias qu'elles subventionnaient, d'abord papier puis télé, télé par satellite et aujourd'hui le web, un discours salafiste qui prônait un islam très strict, rigoriste, littéraliste, qui confortait la domination du wahhabisme sur le monde musulman. Ensuite on a vu comment tout cela a finalement été, dans un contexte spectaculaire, mis en exergue par les médias. Il est très difficile d'entendre aujourd'hui publiquement ce qui fait le quotidien de la majorité des musulmans.

Dès lors, comment faire entendre ces contre-discours ?

Le problème, c'est de faire en sorte qu'il y ait, à l'intérieur du monde

musulman, des intellectuels, des penseurs qui à la fois maîtrisent le corpus et sachent s'adresser au public, tant non musulman que musulman. D'une certaine manière, ce qu'un Tariq Ramadan sait faire avec beaucoup d'habileté au service d'une cause qui est la sienne.

Est-ce que ce ne serait pas aussi le rôle des gouvernements de réduire leurs relations avec l'Arabie saoudite quand on sait qu'elle finance des formations salafistes ? Est-ce qu'il n'y a pas un rôle à jouer au niveau géopolitique ?

L'Arabie saoudite elle-même est aujourd'hui touchée par le djihadisme, puisque d'une certaine manière, on observe un retour de manivelle de ce type de phénomène. Le fils du roi saoudien Mohamed Ben Salman, est engagé dans une opération très hostile à ces milieux les plus radicaux, qui d'ailleurs, ont juré sa perte. Mais c'est extrêmement compliqué pour la monarchie saoudienne de mener à terme cette politique parce que sa légitimité dépend justement de ses oulémas très conservateurs.

On réfléchit beaucoup en Europe à la déradicalisation et aux méthodes pour l'appliquer. Peut-on vraiment « déradicaliser » quelqu'un ?

C'est assez difficile à envisager parce que pour que la déradicalisation veuille dire quelque chose, encore faudrait-il que l'on sache ce que cela signifie. Et là-dessus, on n'est pas au clair et il y a des visions très différentes. Vous êtes sans



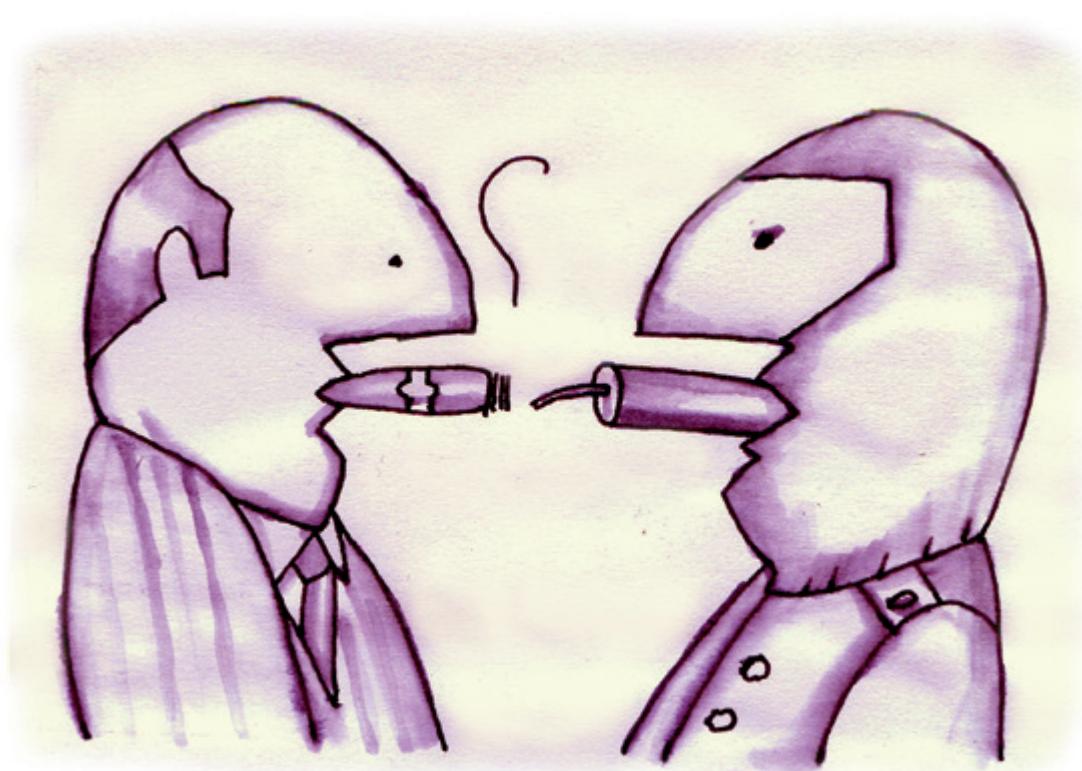
doute au courant de ce débat qui oppose mon collègue Olivier Roy et moi-même. Selon lui, le phénomène auquel on assiste, ce qu'il appelle « une radicalisation qui traverse les générations », serait le malaise d'une jeunesse qui entre dans l'âge adulte, dans une société où elle ne se reconnaît pas. Hier, elle s'engageait dans les Brigades rouges ou Action directe en France. Aujourd'hui, c'est dans une mouvance verte ; demain elle sera brune ou bleue ou je ne sais quoi. Finalement, le phénomène lui-même n'est pas très important, c'est l'essence de la radicalisation transhistorique qui prime. Selon moi, ce n'est pas du tout le cas. Bien sûr, la comparaison est légitime mais elle

n'est pas raison. Et ce qu'il faut, c'est arriver à comprendre comment un discours, une idéologie islamiste qu'on peut suivre dans ses différentes étapes : le djihad de première génération en Afghanistan, puis en Algérie et en Égypte, qui n'est pas arrivé à mobiliser les masses ; le djihad de deuxième génération, celui de Ben Laden qui vise l'ennemi lointain, qui attaque l'Amérique en 2001 et explose l'Occident tel un colosse aux pieds d'argile. Puis par un troisième djihadisme.

En faisant entrer le djihadisme au cœur de l'Europe ?

Aujourd'hui, le djihadisme européen considère que le Vieux Continent est

le ventre mou de l'Occident, qui a été mis en œuvre par cet ingénieur syrien Abou Moussab Al Sourî en 2005, dans son livre *Appel à la résistance islamique mondiale*. Un djihad réticulaire, en réseau, qui essaye de mobiliser la jeunesse du monde musulman européen, qu'elle considère comme déjà coupée par ses valeurs, de l'Europe, grâce à la propagation du salafisme. Il considère que sur cette base, il faut construire une rupture qui fabrique des communautés soudées, basées sur des enclaves territoriales à partir desquelles on commet des attentats qui susciteront une réaction « islamophobe » des sociétés européennes, ce qui permettra de galvaniser, de rassembler tous les musulmans sous



Pour que la déradicalisation veuille dire quelque chose, encore faudrait-il que l'on sache ce que cela signifie.

la bannière de la lutte contre l'islamophobie, de créer des blocs incompatibles et d'aboutir à cette fracture que j'analyse dans mon dernier livre. Une fracture qui sépare des groupes identitaires islamiques, qui considèrent qu'il y a d'un côté les musulmans et de l'autre les infidèles, avec au milieu les apostats, qu'il faut éliminer. À l'autre bout du spectre, on trouve des identitaires ataviques, ratios ou culturels européens, parmi lesquels le parti de Geert Wilders aux Pays-Bas, le Front national et sa nébuleuse en France ou l'AfD en Allemagne. On voit bien comment la montée en puissance de ces deux représentations identitaires de la société se font d'une certaine manière miroir. Il y a une sorte de congruence entre les deux et il me semble que c'est le principal défi auquel sont confrontées aujourd'hui les sociétés européennes.

Lorsque vous parlez de fracture dans votre dernier livre, certains mots peuvent paraître inquiétants. Vous parlez par exemple de guerre civile, pensez-vous vraiment que cela nous guette ?

Ce n'est pas du tout ce que je souhaite, évidemment, mais c'est la stratégie du djihadisme de troisième

génération. Je pense que le fait de ne pas avoir pris *Mein Kampf* ou *Que faire ?* de Lénine au sérieux, était une erreur, puisque la stratégie avait été établie auparavant. La question, c'est de savoir si elle peut fonctionner ou non. Si cette idéologie peut rencontrer un mouvement social ou au contraire, l'empêcher, et quelles sont les alliances qui peuvent se produire. Mais aussi comment certains politiciens ici ou là peuvent avoir intérêt à favoriser des réseaux communautaires parce qu'ils imaginent que cela va leur apporter des voix. Et ensuite, garantir la paix sociale dans des quartiers où ils ne peuvent plus aller sans se rendre compte que cette politique à courte vue crée des précédents sur lesquels, après, on ne peut plus revenir. Or c'est bien là le problème. Il y a une difficulté à faire émerger des discours non islamistes dans le monde musulman, et en Europe en particulier, à cause de la pression qui est mise par les islamistes, prompts à les traiter de bénoui-oui-oui, d'apostats, etc. Mais aussi parce qu'au fond, les sociétés européennes n'ont pas trouvé les moyens d'être suffisamment inclusives, sinon par des mesures cosmétiques, en nommant tel ou tel ministre. Mais cela ne fonctionne pas ainsi. Je crois que c'est l'ascension sociale, l'intégration pleine et entière des jeunes générations dans le tissu économique, politique et culturel européen, qui fera la différence, créant des modèles et de nouveaux discours.

Pas de profil type !

Fethi Benslama, psychanalyste et professeur de psychopathologie, analyse la radicalisation islamiste sous le double spectre de l'impact de l'histoire, de ses enjeux stratégiques et des frustrations engendrées sur l'humain, mais aussi sous un angle plus psychologisant. Une approche multiple et des réponses aux questions relatives au cheminement vers la radicalisation.

Par Jean Cornil
Essayiste

Vous avez écrit récemment un livre intitulé *Un furieux désir de sacrifice. Le surmusulman*. C'est quoi un surmusulman ?

Le surmusulman c'est une figure qui s'est constituée depuis un demi-siècle et qui est le résultat des situations de guerres civiles à l'intérieur du monde musulman. Début des années 70, les mouvements islamistes qui étaient des petits mouvements, ont reçu des financements, notamment de l'Arabie saoudite, pour se développer. L'idée étant que pour lutter contre la modernité et la sécularisation de la société, il fallait être encore plus musulman que le musulman. C'est-à-dire afficher des signes, se radicaliser, faire plus de prières. C'est pour cela que l'on peut aujourd'hui observer des choses qu'on ne voyait pas il y a quelques dizaines d'années.

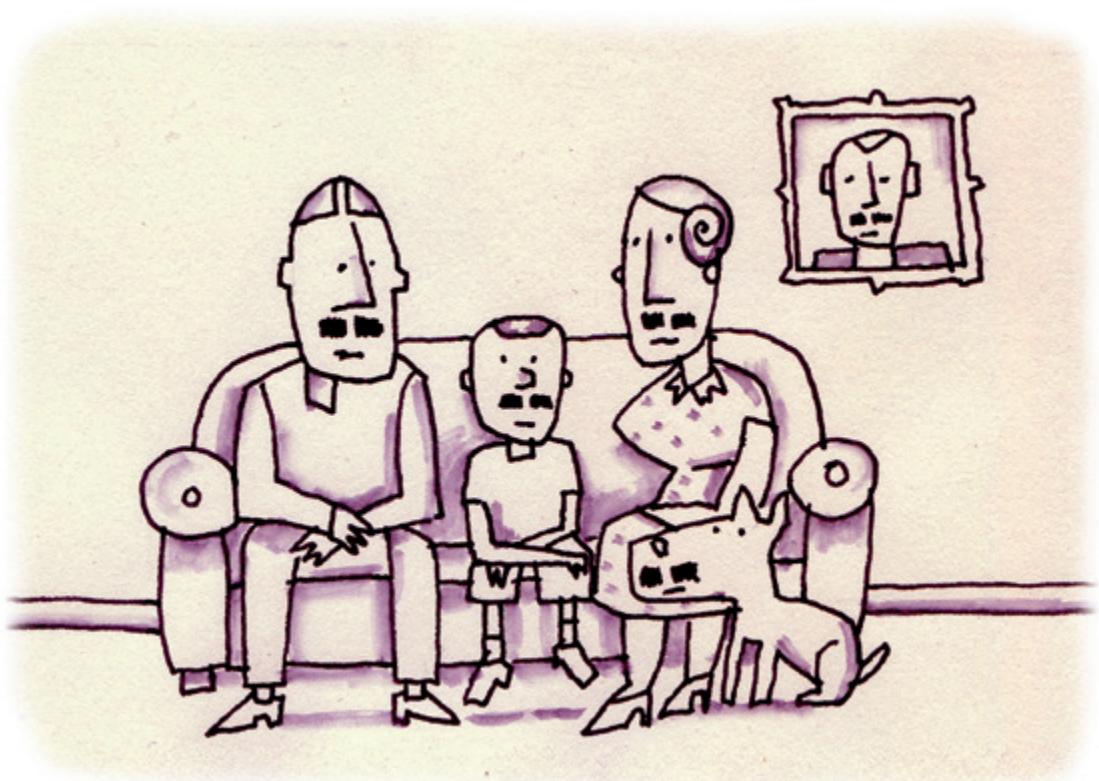
On n'enlève pas la radicalisation de quelqu'un.

Vous allez rechercher les racines de l'islamisme au sein de l'histoire, avec différentes étapes qui ont permis l'installation d'un islam radical. Quelles sont-elles ?

Il y a une première qui commence au début du XIX^e siècle avec l'entrée des puissances occidentales coloniales dans le monde musulman, qui va découvrir la civilisation occidentale et sa puissance. Certains musulmans ont voulu se défendre en recourant à la religion. D'autres ont trouvé que l'occident avait fait un certain nombre d'inventions intéressantes et qu'il fallait les reprendre. Dans un premier temps, on a donc observé des musulmans contre les Lumières et d'autres qui en sont partisans. C'est l'origine de ce que j'appelle aujourd'hui la guerre civile.

On peut faire remonter les Lumières à l'expédition de Bonaparte en Égypte, en 1798 ?

Tout à fait. Napoléon arrive en Égypte, avec une expédition armée,



mais aussi avec de très nombreux savants. Ensuite, la chute de l'Empire ottoman constitue un moment très important avec la dislocation des territoires de l'empire, les puissances coloniales de l'époque se partageant les territoires. On observe alors la naissance de nouveaux États : l'Irak et la Jordanie n'existaient pas, la Syrie était beaucoup plus grande qu'auparavant. Il y a eu une recomposition totale. Ajoutons à cela la fin du califat (cf. de l'empire ottoman en 1924), qui est symboliquement quelque chose de très important, car représentant la souveraineté à l'intérieur. En 1928, le mouvement des frères musulmans est créé. La réaction a donc été rapide. Ensuite, jusqu'aux

années 70, on note que les idéologies qui étaient les plus porteuses dans le monde musulman, et spécifiquement dans la région du Moyen-Orient et du monde arabe au Maghreb, étaient plutôt des idéologies socialistes. Nous sommes en période de guerre froide et apparaît une décision stratégique de l'Arabie saoudite et des États-Unis de contrer cette idéologie, et donc d'encourager les groupes religieux en les finançant. On parle de plusieurs dizaines de milliards apportés par l'Arabie saoudite pour encourager ces mouvements qui, petit à petit sont devenus très forts et occupent désormais l'espace politique. D'autant que les États nationaux n'ont pas assuré aux populations le bien-être et les

soins qu'elles espéraient. Les mouvements islamistes sont amenés par ce contexte-là. S'ensuit la guerre d'Afghanistan. Lorsque l'URSS envahit l'Afghanistan, la réaction à la fois de l'Arabie saoudite et des États-Unis, sera également de financer et d'armer les fondamentalistes. C'est là que s'est formé la première école de djihad, qui s'est diffusée ensuite un peu partout.

Les jeunes qui se radicalisent et que vous voyez dans vos consultations ont-ils un profil type ?

Non, il n'y a pas de profil type. Pourquoi ? Parce que les parcours sont très divers et que la radicalisation ne correspond pas tout à fait à un état. Vous pouvez avoir un jeune qui est en situation dépressive, en déshérence, très déprimé et qui, un jour, va rencontrer une personne qui va le persuader qu'il peut vraiment devenir quelqu'un, avoir une mission et devenir un homme supérieur. Ce jeune va saisir cette solution qui va lui permettre de sortir de son impasse. Il y a par exemple le délinquant qui va penser qu'en adoptant la radicalisation islamiste, il va se racheter de tout ce qu'il avait fait avant. Il y a la jeune femme qui se sent coupable d'avoir eu quelques petites histoires et qui pense retrouver ainsi une sorte de virginité. Le fait de rencontrer ce type de radicalisation va lui donner l'impression qu'elle peut enfin rentrer dans l'ordre et qu'elle n'aura plus de problèmes. Et vous avez des gens qui sont vraiment malades, qui ont des troubles psychiques, parfois très graves. Donc, on y arrive par

Catastrophes et renaissance vont ensemble.

plusieurs chemins, et d'ailleurs le hasard joue parfois un rôle important.

La psychothérapie est-elle une des voies parmi d'autres de la déradicalisation potentielle de ces jeunes ?

Oui, vous avez utilisé le mot « vdé-radicalisation », et moi je pense qu'il n'y a pas déradicalisation. C'est un terme impropre. Pourquoi ? Parce qu'on n'enlève pas la radicalisation de quelqu'un, on ne le ramène pas à un point antérieur et on ne « lave pas les cerveaux ». Non, ce qu'on peut essayer de faire, c'est de permettre à quelqu'un de faire un travail sur lui-même pour qu'il se transforme à nouveau. Et surtout, le point le plus important c'est le renoncement à la violence. Et la psychothérapie est un des moyens parmi d'autres. Il y a des aspects éducatifs qu'il faut introduire dans la prise en charge, mais aussi des aspects sociaux et un travail d'insertion (aider quelqu'un à trouver une formation, un emploi) et de compréhension des mécanismes de propagande de l'islamisme. Il y a toute une panoplie de dimensions qui pousse à ce que quelqu'un revienne sur lui-même et se demande ce qui lui est arrivé. C'est ce que nous essayons de faire, même si ce n'est pas garanti que l'on réussisse tout le temps. Les gens qui prétendent avoir des solutions rapides, c'est faux ! Nous savons que ce n'est pas possible de chan-

ger comme ça le trajet de quelqu'un qui a suivi cette voie-là. Il faut de la patience, du temps, un travail. En fait les gens qui recourent à la violence représentent un petit nombre par rapport au phénomène de la radicalisation qui est beaucoup plus large.

Ce sont des approches subtiles ?

Il faut aller indirectement proposer d'autres choses. Ne pas penser que les affaires humaines ne sont que de la manipulation. Souvent les gens sont sincères. Ils veulent un salut, une solution. Et cette sincérité n'empêche pas de commettre les pires crimes. Mais on ne peut pas leur enlever leur responsabilité en affirmant qu'ils ont été manipulés. La plupart du temps ce sont des gens qui ont choisi où ils voulaient aller, parce qu'ils en avaient besoin.

Les révoltes arabes peuvent-elles changer la donne ?

Absolument ! Je pense que les révoltes ne peuvent pas réussir tout le temps, d'un seul coup. Et que ce qui s'est passé dans le monde arabe est un vrai séisme et a créé une génération qui aspire à des droits et à des libertés séculières. Beaucoup ont échoué parce que les religieux et le radicalisme religieux, qui étaient plus organisés, ont soit repris ces révoltes, soit introduit la guerre civile. C'est le cas de la Syrie et de la guerre civile en Libye. En Irak, nous avons une situation un peu plus compliquée, mais là aussi il y a eu un mouvement de djihadisme très important à la suite de l'expé-

dition américaine. Et au Yémen, c'est pareil ! Mais je pense que les forces qui ont été éveillées par la révolution sont là et qu'elles vont revenir. Quand ? Je ne sais pas. Mais elles sont présentes. Il y a une jeunesse qui a d'autres références, pour laquelle ces révoltes ont créé un autre état d'esprit.

Nous avons toujours des informations catastrophiques provenant du monde musulman. C'est vrai, il y a des attentats ! Mais il y a aussi une renaissance. Jamais il n'y a eu autant d'universités, de formations d'élites, d'éducation. Les femmes ne sont plus confinées chez elles, elles sont dans l'espace public. Catastrophes et renaissance vont ensemble. Pourquoi ? Parce qu'une renaissance, ça change complètement les repères d'un monde. Mais des gens qui ont connu ce monde ancien sont perdus. Et c'est ça l'islamisme, c'est une tentative de rattraper le monde ancien. Les monstres arrivent justement lorsqu'il y a ces changements radicaux dans le monde. Aujourd'hui, l'éclairage est seulement sur les monstres, pas assez sur les gens remarquables. 



Libres, ensemble

Cet entretien avec Fethi Benslama sera diffusé dans son intégralité dans l'émission télévisée « Libres, ensemble » le dimanche 25 mars à 9h20 sur La Une.

À revoir ensuite sur www.libresensemble.be

Un rapport sans langue de bois

Près de deux ans après les « attentats de Bruxelles », quel regard poser sur ces funestes événements ? Le long rapport parlementaire de la Commission attentats débroussaillera la question de la place du phénomène de radicalisation en Belgique et en retire une série de recommandations. Analyse avec Michaël Dantinne, l'un des experts ayant participé à l'élaboration du rapport.

Par Sandra Evrard
Rédactrice en chef

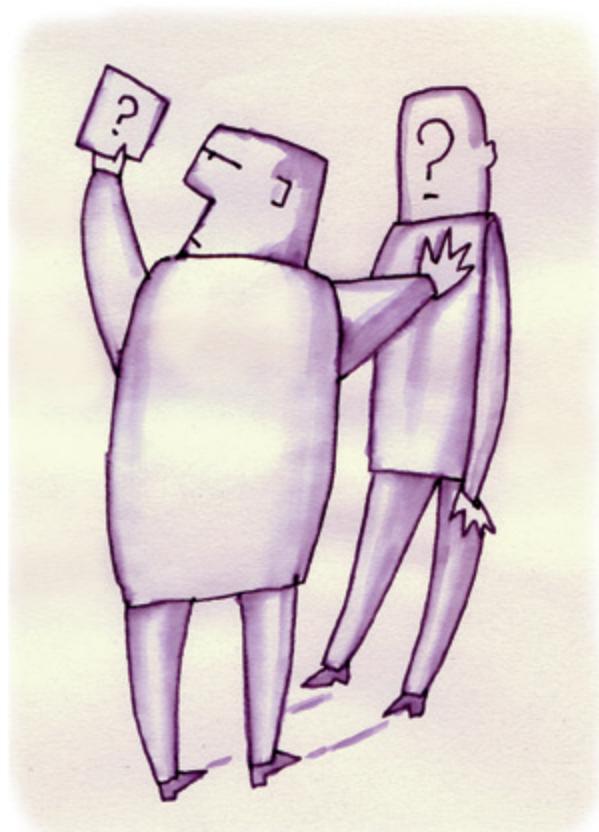
Ce qui frappe à la lecture de ce rapport de 203 pages, ce sont les constats francs, sans fioriture de langage quant à la problématique du radicalisme sur le territoire belge, qui fait souvent l'objet de beaucoup de précautions et d'approximations. Parmi les éléments intéressants : des pistes qui permettent d'étayer les circonstances historiques, socioculturelles, confessionnelles, mais aussi circonstancielles, qui ont conduit aux attentats terroristes du 22 mars 2016. Avec en filigrane, une volonté de définir plus clairement les termes de radicalisation et de radicalisme. Ceci, afin de tenter de comprendre un phénomène qui nous échappe quelque peu. Le rapport n'analyse le radicalisme que sous le prisme unique de l'islam fondamentaliste, qui sous-tendrait les attentats de Bruxelles. Il retrace notamment les influences extrêmes qui ont émergé en Belgique dans les années 1950-1960 : wahhabisme, Frères musulmans et les tablighis, originaires du Pakistan, en vue d'ela-

borer une genèse des événements contemporains. « La commission d'enquête constate que les courants précités, sans qu'ils appellent nécessairement de façon explicite au passage à l'acte violent, doivent néanmoins être considérés comme des incitants au retrait de l'individu, à sa distanciation sociale et politique de la Cité dans laquelle il évolue, et ce, dans une optique religieuse qui se veut totalisante », ajoutant plus loin que l'identification à ces courants semble contraire « à une vision de société qui se veut inclusive, participative et dépassant les clivages communautaro-religieux » et qu'ils peuvent « dès lors conduire à une exacerbation des sentiments de discrimination et de ségrégation, sans lien nécessaire avec la réalité objective de ces situations ». Le rapport ne « mâche » pas ses mots et appelle un « chat » un « chat », là où les discours politiques sur le sujet sont souvent plus prudents ou dilués, lorsqu'ils ne sont pas instrumentalisés.

Point de bascule

Afin que tout le monde parte sur le même pied d'analyse, le rapport réserve donc une large place à la définition des concepts. « La radicalisation est un phénomène assez complexe, qui s'inscrit dans le temps. C'est une clé de lecture radicale des affects négatifs qui accompagnent la lecture d'une situation donnée, avec à la fin, éventuellement, un passage à l'acte violent parce que le processus s'accélère », précise Michaël Dantinne, l'un des experts ayant participé à ce rapport et professeur de criminologie à l'ULg. Il souligne cependant que nous sommes potentiellement tous le radical de quelqu'un. Nous qualifions par exemple régulièrement autrui de radical lorsque cette personne a des opinions bien tranchées. La radicalisation se situerait dès lors à un autre niveau. « Dans un processus de radicalisation *sensu stricto*, ce processus va opérer un peu comme un escalier que les individus vont monter. C'est "je" et les autres ou "nous, versus eux". Une conception du réel en deux camps ». Le professeur de criminologie précise encore que lorsque des frustrations rencontrent une idéologie radicale, cela donne naissance à un cahier de lecture du monde particulier, avec un décodage qui permet d'expliquer le ressenti de la personne qui se radicalise.

La question à un euro que tout le monde se pose : comment expliquer le point critique du basculement, du passage à l'acte violent ? « Il est certain que le radicalisme violent se situe sur l'une des dernières marches de l'escalier, pour reprendre cette métaphore.



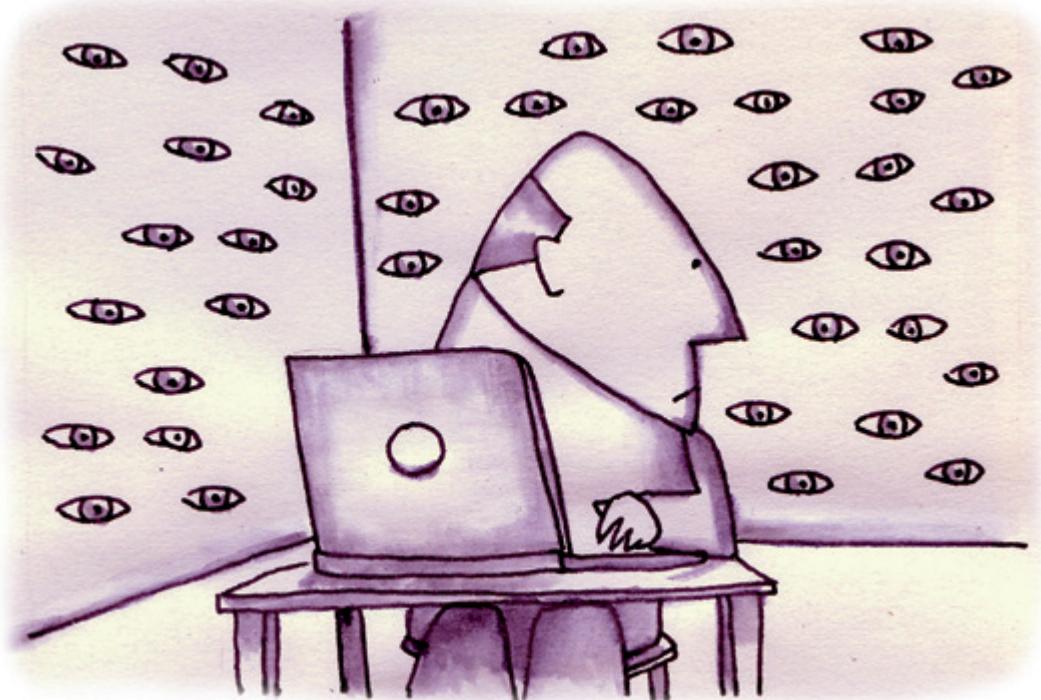
Mais on songe souvent à l'attentat comme illustration la plus frappante, alors que l'expression de propos haineux, c'est aussi du radicalisme violent », ajoute Michaël Dantinne. « Le succès du radicalisme tient en partie dans la réponse extrêmement simpliste donnée à des problèmes complexes ».

Comprendre pour agir

On opère souvent un parallèle entre la tentation pour le radicalisme islamiste et l'attrait que peuvent représenter les sectes. D'après Michael Dantinne, cette analogie repose sur le besoin de se raccrocher à des faits que l'on connaît, mais selon lui, il

ne s'agit pas exactement de processus identiques même si une certaine porosité existe dans l'attraction pour une idéologie radicale, qu'elle soit politique ou religieuse. Mais le statut de victime au cœur du processus sectaire ne se retrouve plus de la même manière chez les radicaux qui commettent des attentats. « Légalement, ce sont des auteurs. Et cette question de savoir si les auteurs des attentats sont des victimes empoisonne les débats. Ce qui a été mis en évidence par quelques recherches récentes, c'est le concept d'"escapisme", c'est-à-dire le besoin ressenti par l'individu de s'échapper de sa vie ». S'ensuit la rencontre avec une personne et une offre, qui créent l'illusion d'un projet de changement de vie, mais surtout d'une possibilité de s'extraire d'une vie devenue insupportable.

Outre des considérations psychosociales, le rapport, très pragmatique, épingle aussi les « tuyaux » utilisés pour diffuser les idées radicales, en particulier, les nouvelles technologies qui jouent un rôle d'accélérateur. En revanche, cela demeure difficile d'en mesurer l'ampleur. « C'est bien d'identifier quels sont les robinets, mais il faudrait aussi savoir quelle est la taille de la vasque. La question est d'évaluer combien de gens sont favorables à ces idées, voire les considèrent comme participant à une espèce de normalité », s'interroge Michael Dantinne, qui précise d'emblée qu'il considère qu'une vaste majorité de la communauté musulmane de Belgique ne se retrouve pas dans la lecture radicale de l'islam, mais que l'on peut s'interroger sur le nombre de personnes qui sont tentées par cette mouvance, qui bénéficie d'une



large « publicité ». L'expert épingle ainsi l'ultradomination financière de ce type de courants de l'islam par certains états, ce qui leur donne les moyens de s'offrir une forte visibilité, avec une omniprésence sur Internet, ainsi que dans certaines tribunes littéraires. Le rapport souligne par ailleurs la difficulté à gérer leur viralité induite par Internet, en demeurant dans un cadre légal. « On ne va pas aller saisir la fortune de l'Arabie saoudite, fermer leurs sites web, parce que parfois, il n'y a même pas de raison légale de le faire. Mais plutôt, essayer de diminuer la résonnance d'un certain nombre de courants et faire monter la résonnance d'autres modèles », explique le criminologue.

Faire vivre le rapport

Les échos du rapport dans la presse généraliste se sont principalement axés sur la grande mosquée de Bruxelles alors que le rapport regorge de beaucoup d'autres sujets et recommandations. « Le positionnement sur la grande mosquée a une portée symbolique : les choses sont désormais clairement exprimées, avec une position forte. Même si cela ne va pas tout résoudre, on envoie un signal clair sur toute une série de matières », explique l'expert. La grande mosquée de Belgique est symboliquement importante pour les musulmans du pays, mais elle ne bénéficie pas d'une reconnaissance. Ce qui pousse les autorités à proposer une nouvelle convention qui tiendrait compte de « l'ensemble des sensibilités et des courants caractérisant l'islam et les musulmans de Belgique, dans le respect de la Convention européenne

Le succès du radicalisme tient en partie dans la réponse extrêmement simpliste donnée à des problèmes complexes

des droits de l'homme et de la Constitution, [...] dans le plus strict respect des libertés de culte, de pensée et d'association, en ce qu'elles constituent des principes intangibles ».

Reste à faire vivre ce rapport. Les constats, mais surtout les recommandations émises, constituent une sorte de « feuille de route sécurisée », une boîte à idées, estime Michael Dantinne. Mais qui restera inerte si personne ne s'en empare. Une commission de suivi va néanmoins être mise sur pied. Sachant que tout n'est pas politique et ne doit pas répondre à des lois ou des décrets. Les sphères politiques peuvent s'en inspirer, mais la société civile, le monde de la culture et de l'éducation également. « On peut aussi monter des projets de prévention sans que l'on ait besoin d'un cadre légal pour avancer. On peut réfléchir à la question des prisons, lutter contre l'illettrisme, s'emparer de l'école, par exemple, sans devoir passer par une loi. Je songe notamment à proposer la réalisation d'une émission radio sur des thèmes en lien direct et indirect avec le radicalisme, par exemple déconstruire les stéréotypes sur les migrants ou l'islam, dans des classes de niveau intermédiaire. Si chacun y met du sien, cela peut vraiment devenir intéressant ! », conclut le criminologue. 

La contre-offensive ? Un réel attractif

Laura Passoni et Hicham Abdel Gawad ont été enrôlés, l'une par Daesh, l'autre par les salafistes. Chacun à leur manière, ils ont réussi à s'en échapper. Ils croisent leur expérience dans un livre commun pour permettre de mieux déconstruire le discours islamiste.

Par Alice Hermine
Journaliste

Laura Passoni est partie en Syrie en juin 2014 avec son petit garçon de 4 ans. En quelques mois, un recruteur avait réussi à convaincre cette Belgo-Italienne de se tourner vers l'islam le plus rétrograde, de se marier à un inconnu et de partir rejoindre Daesh en Syrie¹. Hicham Abdel Gawad est français, a été salafiste et s'en est détourné après des études de théologie à l'UCL et en sciences des religions à l'ULB². Leur rencontre est celle de « deux personnes aux vies différentes qui ont cependant roulé sur les mêmes rails : ceux d'un discours aliénant dont il a fallu s'échapper ». Leur objectif en écrivant ce livre ensemble : comprendre, penser, agir.

Lutter contre la violence idéologique

En alternant le vécu de Laura et l'analyse théologique d'Hicham, le lecteur trouve des arguments sur des sujets aussi débattus que le statut des femmes et des enfants, la mixité, le paradis et l'enfer, la mort en martyr, les règles strictes. Le discours des islamistes est un mélange des versets

du Coran et des hadiths, une manipulation habile dont le but politique constitue « une violence idéologique contre notre société », affirment les auteurs.

Laura Passoni raconte comment elle s'est retrouvée enfermée, contrôlée, considérée comme une mineure, un objet sexuel. « Le rôle des femmes c'est faire des enfants, mâles de préférence, de futurs combattants, et de s'occuper du ménage. Une femme ne peut rester célibataire. » Quant aux hommes, ces combattants que Laura avait idéalisés, ils « n'étaient pas des héros, comme je le pensais, mais des hommes assoiffés de vengeance, ils voulaient conquérir d'autres pays et tuer tous ceux qui ne pensaient pas comme eux ou qui ne leur plaisaient pas ».

Comprendre la fascination pour la mort

Pour Hicham Abdel Gawad, ce qui frappe dans l'idéologie de Daesh, c'est la fascination pour la mort : « Combats, attentats suicides, la

¹ Laura Passoni avec Catherine Lorsignol, *Au cœur de Daesh avec mon fils*, Toulouse, La Boîte à Pandore, 2016, 200 p.

² Hicham Abdel Gawad, *Les questions que les jeunes se posent sur l'islam. Itinéraire d'un prof*, Toulouse, La Boîte à Pandore, 2017, 322 p.

mort semble le but à atteindre pour soi et pour les autres. » Dans le Coran, la vie après la mort est présentée comme plus vraie que la vie terrestre, ce qui peut aider à relativiser les malheurs quotidiens. Mais la conséquence c'est aussi « l'effet pervers d'une dépréciation de la vie présente et d'un culte de la mort ». Les islamistes assènent une promesse de vie réelle après la mort. La véritable innovation de Daesh, « c'est d'avoir réussi à donner corps à cette idéologie pour convaincre des jeunes d'abandonner leur vie pour la sacrifier à Dieu ».

Autre tactique des islamistes : l'empathie. Pour amener le jeune fragilisé à s'engager dans une action violente, le recruteur va susciter un sentiment d'empathie. « Le désir d'agir naît d'une révolte pour les misères vécues par les populations musulmanes de par le monde, perçues comme victimes des persécutions des mécréants. »

Replacer le Coran dans le contexte du VII^e siècle

Le discours bien rodé des islamistes a cependant une faille, estime Hicham Abdel Gawad. Leur lecture du Coran se fait selon la situation politique actuelle, or il s'agit un texte du VII^e siècle. « Il est plus efficace de prendre le contrepied de la racine de leur approche : faire parler le Coran, non pas à partir de la situation actuelle, mais à partir de son terrain d'origine et montrer ainsi les glissements idéologiques. » Le travail de « déradicalisation » passe par une mise en pers-

pective. La razzia, la loi du talion, le port du voile, la guerre existaient bien avant l'avènement de l'islam et ont été intégrés au contexte de l'époque. L'ex-professeur de religion en appelle donc à la critique historique, à la géographie, la linguistique, la sociologie, pour contextualiser le texte sacré de l'islam.

Autre exemple : la fascination pour le martyr, l'épine dorsale du discours djihadiste. « Il n'est mentionné qu'une seule fois dans le Coran, précise Hicham Abdel Gawad. Mourir en martyr y est simplement présenté comme une consolation et non comme une invitation à mourir pour Allah ».

À propos de la violence, comment le Coran innove-t-il par rapport aux conflits arabes intertribaux du VII^e siècle ? Réponse : la question était comment survivre. « Le Coran [...] raisonne en termes de relations d'alliances tribales et en termes de survie du groupe. »

Retrouver l'identité perdue et le libre arbitre

La violence et les outrances de Daesh ont permis à Laura d'enfin ouvrir les yeux. Neuf mois après son départ, elle parvient à rentrer en Belgique. « Tant qu'on ne reconnaît pas sa responsabilité, on ne peut pas sortir de la radicalisation. Il faut avoir le courage d'ouvrir les yeux et d'assumer les conséquences », écrit-elle. Elle a dû réapprendre à vivre, « comme un bébé car Daesh avait détruit la fille que j'étais avant ». Cela signi-



Laura Passoni et Hicham Abdel Gawad, « Comment réagir face à une personne radicalisée ? » Toulouse, La Boîte à Pandore, 2017, 208 pages. Prix : 16,90 euros

fie retrouver le mode d'emploi de la prise de décisions, retrouver son libre arbitre.

Daesh joue habilement sur les fragilités de l'adolescence : révoltes, repli sur soi, et mise en danger. « La stratégie des islamistes, souligne Hicham Abdel Gawad, est d'enfoncer le jeune dans ces attitudes plutôt que de l'en sortir. On passe insidieusement d'une révolte à l'égard d'injustices à une révolte contre le monde occidental ».

La contre-offensive, pour cet ancien salafiste, c'est de proposer un retour

à un réel plus attractif. Il fait allusion à l'héritage historique islamique, aux sports extrêmes dont la pratique permet d'éprouver la mise en danger autrement que par un attentat suicide ou le combat.

Entrer en empathie pour convaincre

« Si on veut que les jeunes vivent leur religion intelligemment, alors il faut leur apprendre intelligemment », assument les deux auteurs. Les jeunes musulmans rejettent celui qui veut leur « faire la morale » et ils confondent religion et croyances, ce qui est mal vécu. Les deux auteurs se sont rendus dans de nombreuses écoles à la rencontre de ces jeunes. « Le vécu de Laura a désamorcé le côté “On nous fait la morale grave !” et moi j'étais perçu comme un coreligionnaire ». Le conseil de l'ex salafiste : « entrez en empathie avec ceux que vous voulez convaincre en leur proposant de co-construire ensemble, d'apprendre d'eux comme ils vont apprendre de vous. S'ils ne se sentent pas respectés, ils bloquent tout de suite et aucun dialogue n'est possible. » L'enjeu est de réhabiliter les jeunes à comprendre le fait religieux et à se réapproprier les textes avec l'éclairage de femmes et d'hommes travaillant dans cette perspective contemporaine. Il est plus que temps. 



Splendeurs et misères de la radicalité

De tout temps, des mouvements radicaux se sont nourris des exigences non satisfaites de la société. Certains ont réussi. D'autres ont échoué. Pourquoi ? Du djihadisme à Mgr Lefebvre et à l'anarchisme terroristes, éléments d'analyse.

Par Achille Verne
Journaliste

Lorsque nous entendons les mots « radicalisme », « radicalisation » ou « radicalité », nous pensons aujourd’hui fatallement à l’État islamique, au terrorisme, à une violence extrême, au rejet des valeurs de l’Occident. Selon certains, cette radicalisation-là serait condamnée l’échec. L’État islamique est une « organisation terroriste en fin de cycle », estime par exemple Rik Coolsaet dans un récent rapport publié par l’Institut Egmont. Le politologue de l’Université de Gent, spécialisé en relations internationales, ne se contente pas de dire que Daesh mourra parce qu’écrasé sous les bombes de ses ennemis. Il estime que l’émergence du groupe a répondu à un besoin, mais qu’en dépit de la lutte armée il n’a pu le satisfaire efficacement. Rik Coolsaet fonde sa thèse sur une série de rencontres avec des acteurs de l’antiterrorisme, mais aussi sur l’étude de mouvements antérieurs réputés « durs », comme l’anarchisme du XIX^e siècle.

« Je reprends l’exemple du terrorisme anarchique qui est vraiment, selon moi, le meilleur point de comparaison avec le djihadisme. Autour de 1900,

cette vague de terrorisme a commencé à s’essouffler avec l’émergence des syndicats qui a attiré énormément d’activistes. Ils représentaient une alternative permettant aux ouvriers – considérés comme des citoyens de seconde zone – de canaliser leur frustration. À ce moment-là, la voie de la violence politique est devenue inutile », affirmait Rik Coolsaet dans *Le Soir* du 2 octobre dernier. Il ajoutait : « Les petits criminels vont continuer leurs trafics de drogues ou d’armes. Il ne faut pas se leurrer. Mais je crois vraiment qu’on va vers un essoufflement de la dynamique djihadiste. »

L’analyse de Rik Coolsaet n’a pas convaincu ceux qui pensent que la dynamique de Daesh survivra en dépit de la destruction de l’organisation elle-même et de la disparition de son califat. De là surgissent plusieurs questions. Quelles sont les conditions de réussite et d’échec d’une radicalité et de ses expressions politiques – au sens où elles influent sur la vie de la cité ? Et s’il y a échec, ses idées sont-elles fatallement destinées aux poubelles de l’histoire ?

Motu proprio

Dans un tout autre genre, la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X créée en 1980 par Mgr Marcel Lefebvre a elle aussi aligné succès et déceptions. Cette dissidence de l'Église catholique de Rome a profondément bouleversé les esprits dans un premier temps. En 1988, Mgr Lefebvre a marqué un grand coup en consacrant quatre évêques sans l'aval du pape Jean-Paul II, ce qui lui valut d'être excommunié. La manœuvre lui permit de rassembler davantage autour de lui ses partisans les plus acharnés. Mais aussi de faire fuir les hésitants.

Car la success-story lefebvriste s'est subitement étiolée avec le *motu proprio* « Ecclesia Dei adfficta » qui a confirmé la « grave peine de l'excommunication ». Le mouvement a également pâti de la montée d'une nouvelle génération dans l'Église de France ainsi que de la mort de Marcel Lefebvre survenue en 1991. La disparition du « leader charismatique », tel que l'a défini autrefois Max Weber, a plombé durablement la fraternité. Cette descente aux enfers ne s'est pas arrêtée là. Sur la scène politique, le mouvement lefebvriste a perdu gros avec les déboires qu'a connus Bruno Gollnisch au Front national. Il s'est retrouvé privé de la caisse de résonnance du FN. Avec pour conséquence que sa radicalité a perdu de son attrait comme l'a démontré le retour de prêtres traditionalistes dans le giron de l'Église de Rome.

Bien sûr, la perte de visibilité d'un mouvement radical ne signifie pas nécessairement sa disparition. Il y a 20 ans, les « sectes » (un mot fourre-tout)

La perte de visibilité d'un mouvement radical ne signifie pas nécessairement sa disparition

engendraient craintes et inquiétudes en Belgique. Au point qu'un centre fut chargé de l'étude du phénomène des organisations sectaires « nuisibles ». Ainsi naquit en 2000 le Centre fédéral d'information sur les sectes (Ciaosn). Depuis, les sectes font moins peur. Au point que l'on peut se demander si leurs exigences « spirituelles » ne se sont pas diluées dans le bain des idées communes. Ou si celles-ci ne sont pas tout simplement barrées dans les esprits par l'omniprésence de l'islam radical.

« Sous le radar »

En novembre dernier, le CIAOSN apportait une réponse très différente à ces questions. Un grand nombre de phénomènes sectaires passeraient en réalité « sous le radar en raison d'une approche purement pénale ». Les sectes n'ont pas disparu, au contraire. Mais elles sont plus discrètes, moins repérables. « De plus en plus de petites communautés émergent un peu partout en Belgique autour de valeurs religieuses et s'intéressent principalement aux médecines alternatives », peut-on lire dans le dernier rapport du Centre. Les mouvements sectaires continuent en réalité de sévir, particulièrement dans le secteur de la santé. Cet exemple démontre qu'une forme de radicalité peut perdre en

résonance sans pour autant diminuer en puissance pourvu qu'elle s'adapte au contexte du moment. Ce n'est pas parce qu'elle n'occupe pas l'espace médiatique qu'elle n'existe pas.

A contrario, combien de mouvements radicaux n'ont pas disparu corps et biens au cours des siècles ? Parce qu'ils ont été écrasés par l'autorité en place. Parce qu'au contraire, celle-ci les a intégrés, comme ce fut le cas pour les disciples de Jésus dans la Rome de Constantin. Ou, parce que tout simplement, ils sont apparus obsolètes, démodés, incapables de répondre aux aspirations de ceux qui les avaient momentanément rejoints.

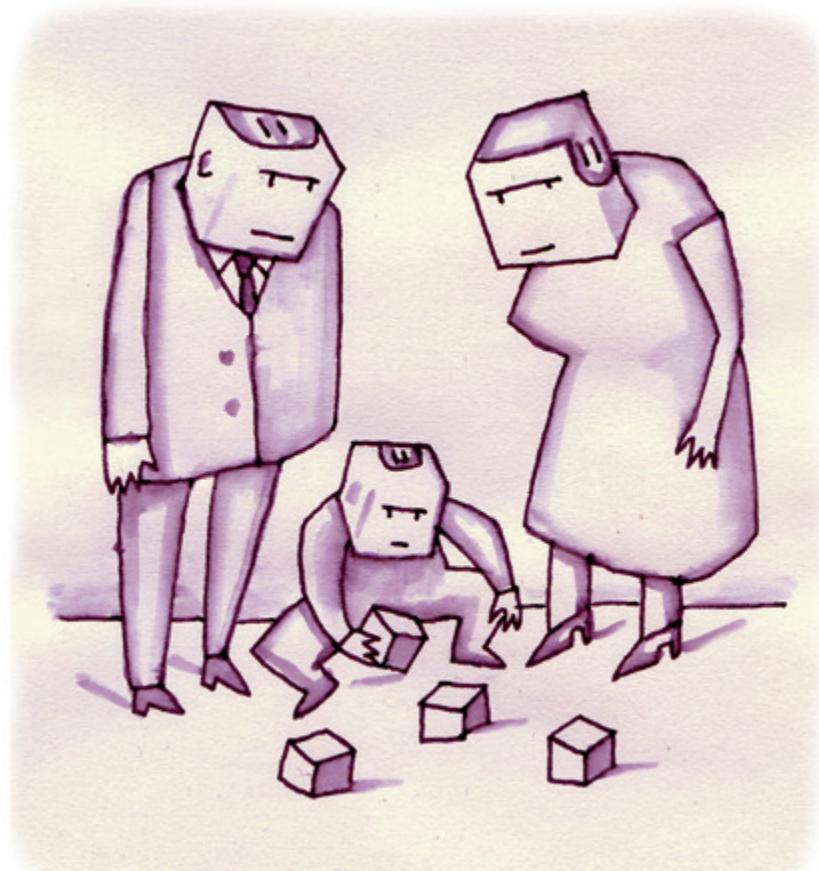
Dans ses recherches consacrées à l'islam radical, le sociologue des religions Felice Dassetto a fatallement croisé les conditions qui assurent la réussite ou, au contraire, entraînent l'échec des mouvements radicaux. « Elles sont un peu différentes selon que l'on a affaire à l'islamisme radical ou aux communistes des années 1960 et 1970, par exemple, mais le processus est le même. Les mécanismes d'adhésion sont similaires dans tous les cas », analyse le professeur émérite de l'UCL. L'adhésion ne suffit toutefois pas. Il faut aussi compter sur l'acceptation des moyens d'action par les soutiens potentiels. « Ainsi, dans le contexte sunnite, le terrorisme laisse perplexe l'islamisme radical. Le terrorisme est généralement condamné, contrairement au djihadisme qui réside dans l'action menée sur le terrain des combats. Après le 11 Septembre,



l'acte terroriste qui a conduit à la destruction des tours du WTC a fait l'objet d'une condamnation générale. Mais celle-ci ne portait pas sur ses auteurs. Car l'islam sunnite tente de préserver l'unité des fidèles. Personne ne peut dire de quelqu'un qu'il est un mauvais musulman... »

« Perplexité » face au califat ?

Cette « perplexité » à l'égard du terrorisme s'accompagne d'une circonstance aggravante dans le cas de Daesh. Une circonstance susceptible de limiter à terme l'expansion



du groupe s'il n'avait été largement détruit auparavant par les bombes de la coalition arabo-occidentale en Syrie et en Irak. « Daesh, explique Felice Dassetto, a commis l'erreur du point de vue musulman de créer un califat. Personne n'avait osé le faire depuis la chute de l'Empire ottoman. Même pas les talibans. Se proclamer calife, c'est se donner la prétention d'être dans la continuité prophétique. »

Ultime erreur : « Daesh a eu tort d'ins tituer son radicalisme sous la forme d'un État, poursuit le sociologue louvaniste. La force du radicalisme est de rester en marge, d'être dans la

protestation, non dans l'institutionnalisation. Le sunnisme cherche bien à maintenir une société patriarcale, une sorte de sécurité sociale pour une population fragile. Mais il n'y a rien d'autre. »

« Le radicalisme a intérêt à rester dans les catacombes en attendant un stimulant qui peut le pousser plus loin », dit encore Felice Dassetto. Comme un champignon, il aime l'obscurité du secret et la chaleur des passions. Quand il arrive à maturité, il n'a souvent que peu de temps pour disséminer ses spores. En espérant qu'ils lui survivent. 

Les histoires radicales finissent mal en général

Quels sont les ressorts du radicalisme et de sa redoutable plasticité ? Pourquoi la droite populiste rejoue-t-elle les chemins des classes populaires en adoptant un style de gauche ? Finalement, quels sont éléments qui nourrissent la radicalité ? Interview de l'historien Pascal Ory, professeur à l'Université de Paris I-Panthéon-Sorbonne.

Par Pierre Jassogne
Journaliste

Aujourd'hui, dans le discours politico-médiatique, le terme de radicalisme est omniprésent. Comment expliquez-vous cette résurgence ? Que dit-elle de notre époque ?

Que ce soit l'évangéliste trumpien du Nebraska, le chômeur de Podemos de la place de la Puerta del Sol ou le fellah égyptien sympathisant des Frères musulmans, il s'agit de variétés de radicalisme. Les unes rattachables à une généalogie de droite, les autres à une généalogie de gauche. Les valeurs divergent, les organisations s'affrontent mais l'association radicale entre utopie et guerre leur est commune. Manichéisme et intransigeance expliquent que, par exemple, le titre du principal ouvrage de Jean-Luc Mélenchon, paru en 2010, *Qu'ils s'en aillent tous !*, pris au pied de la lettre, délimite un programme dégagiste qui, au sens strict, « n'annonce pas la couleur ».

S'il n'annonce pas la couleur, de quoi ce recours à la radicalité s'alimente-t-il ?

Exploitation des peurs, déconsidération de modèles d'espérance qui ont failli, ressentiment de ceux qui se perçoivent perdants à l'égard de ceux qui gagnent, tout cela renforce le radicalisme. La crise actuelle est une crise d'espérance : après l'échec du radicalisme de gauche (qui va de Lénine à Castro, en passant par Staline, Mao ou Pol Pot...), les victimes – réelles ou supposées, peu importe – des trois crises (économique, politique et culturelle) actuelles « testent » le radicalisme de droite. Les progrès de l'individualisme, qui fournissent des troupes au libéralisme, en pourvoient pour le moins autant aux idéologies du ressentiment.

Au-delà du ressentiment, le radicalisme témoigne surtout d'un cousinage idéologique et historique avec le populisme...

En effet. C'est tout l'objet de mon dernier ouvrage dans lequel j'ai diagnostiqué le populisme comme une idéologie de droite radicale – à travers l'autorité incarnée, l'identité communautaire,

le vitalisme inégalitaire –, mais qui s'exprime dans un style de gauche radicale dans lequel on retrouve des thématiques comme la critique des élites ou les préoccupations « sociales »...

En faisant ce lien, vous montrez aussi ce-lui que le populisme et le radicalisme entretiennent avec la notion de souveraineté populaire ?

Il s'agit bien là de la grande invention politique de la modernité : le déplacement de la source de la souveraineté vers le « peuple » (« We, The People... »). Aujourd’hui, à peu près toutes les constitutions des États se

fondent sur la souveraineté populaire – y compris la République iranienne. Le génie du populisme est de récupérer cette révolution « de gauche » au profit de valeurs « de droite ».

De la sorte, ce mouvement trouve une force irrésistible en se nourrissant, comme vous l'indiquez, d'une « stratégie de l'extrême » qui donne du monde une vision simple opposant « eux et nous ». Selon les époques, le « nous » change... Mais en 2018, qui est-ce « nous » ?

Le populisme est un radicalisme dont le « eux » associe l'« étranger » de la tradition xénophobe et l'« élite » de la



tradition révolutionnaire. Il capitalise donc plus large que le radicalisme de gauche. C'est vers la fin du XIX^e siècle que se situe la grande captation de la « Nation », issue de la gauche, par cette droite radicale qui en fait un critère de distinction entre « bons » et « mauvais » nationaux. Le « nous » sera donc constitué des premiers. Cette distinction fonctionne encore très bien dans l'humanité de 2018, depuis la Finlande du Parti des Finnois de souche jusqu'au Parti du peuple indien (BJP), au pouvoir dans « la plus grande démocratie du monde ».

À vos yeux, le radicalisme se présenterait souvent comme un « remède à un trouble psychologique ». À l'appui de cette thèse, vous citez une série d'itinéraires individuels. Certains sont connus : outre Mussolini, Doriot devenu collaborateur des nazis a déjà fait couler beaucoup d'encre. Vous parlez à leur égard de « collusion ». Mais aujourd'hui, quelles figures incarnent ces collusions ?

La proximité – voire, parfois, l'identité – mythologique des deux radicalismes de droite et de gauche a toujours facilité les passages d'un extrême politique à l'autre. Mussolini reste un cas remarquable : à la veille de la création, en 1914, de son journal *Le Peuple d'Italie*, il est le leader, très populaire, de la gauche radicale italienne. Mais en France, le premier mouvement populiste, cristallisé à la fin des années 1880 autour du général Boulanger, associe déjà d'anciens communards « intransigeants » – ils inventent le mot – à des monarchistes de l'Appel au Peuple. En Argentine, Eva Perón représentait la caution de gauche de son mari, relayée par la CGT locale. Aujourd'hui,

Les valeurs divergent, les organisations s'affrontent mais l'association radicale entre utopie et guerre est commune.

chaque formation populiste à travers le monde peut afficher des ralliements de cet ordre. En France, Florian Philippot ou Alain Soral ont suivi ce type d'itinéraire. Le maire Front national d'Hayange, ville sinistrée de Lorraine, est passé en quelques mois de la CGT et de Lutte ouvrière à l'extrême droite. En RFA, l'ancien avocat de la bande à Baader est devenu celui d'Alternative pour l'Allemagne, etc. Mais le plus important glissement est celui de l'électorat, en particulier ouvrier.

Selon vous, « les histoires radicales finissent mal en général ». À travers votre livre s'étale une fresque inquiète sur l'éventualité de la « catastrophe », à savoir l'arrivée au pouvoir de la radicalité...

Mon livre se termine sur une phrase que tous les historiens ne reprendront sans doute pas à leur compte mais que je ne peux pas ne pas écrire, puisque je la crois juste : « On enseigne l'histoire, mais l'histoire n'enseigne rien. » En d'autres termes : les sociétés ont toujours raison ; leur raison est celle de leurs intérêts (ou de ce qu'elles croient tels) ; elles raisonnent dans le présent de ces intérêts ; leur rappeler le passé catastrophique des expériences radicales, de gauche (à partir de Lénine) ou de droite (à partir de Mussolini) pour les en dissuader est peine perdue.



Pascal Ory,
« Peuple souverain.
De la révolution
populaire à la radi-
calité populiste »,
Paris, Gallimard,
Coll. « Le débat »,
2017, 256 pages.
Prix : 21 euros

« Vous ne nous remplacerez pas »

La présence d'une droite radicale forte sur le sol américain fait froid dans le dos. Les suprémacistes blancs sont venus rappeler la virulence de leurs actions l'été dernier, mais ils ne sont pas les seuls. Plongée dans une constellation nauséabonde.

Par Jean-Paul Marthoz
Journaliste

Il a fallu les violences en août dernier à Charlottesville, une petite ville universitaire de l'État conservateur de Virginie, pour que le monde prenne la mesure de la résurgence de l'extrême droite aux États-Unis. Les images de manifestants haineux brandissant le drapeau nazi et scandant « *Jews will not replace us* », la mort d'une contre-manifestante heurtée par une voiture bétier et les procrastinations de Donald Trump ont fait de ces événements un partage des eaux médiatiques. Il y a désormais un avant et un après Charlottesville.

Et pourtant, depuis des années, les principales associations de lutte contre la haine, l'Anti-Defamation League (ADL) et le Southern Poverty Law Center (SPLC), mais aussi le FBI, avaient mis en garde contre la montée en puissance des extrémistes de droite. Absorbés par leur couverture du terrorisme islamique, les médias en parlaient peu, alors que les nervis d'extrême droite étaient responsables de la grande majorité des crimes de haine commis sur le territoire des États-Unis.

L'extrémisme blanc est une constante du panorama politique américain. Il couve sous les cendres et, à intervalles réguliers, se manifeste brutalement. Comme lors de l'attentat contre un bâtiment fédéral d'Oklahoma City en 1995, qui fit plusieurs centaines de victimes. Comme en juin 2015, avec l'assassinat de neuf Afro-Américains dans une église de Charleston (Caroline du Sud) par un jeune suprémaciste blanc, déterminé à déclencher « une guerre raciale ».

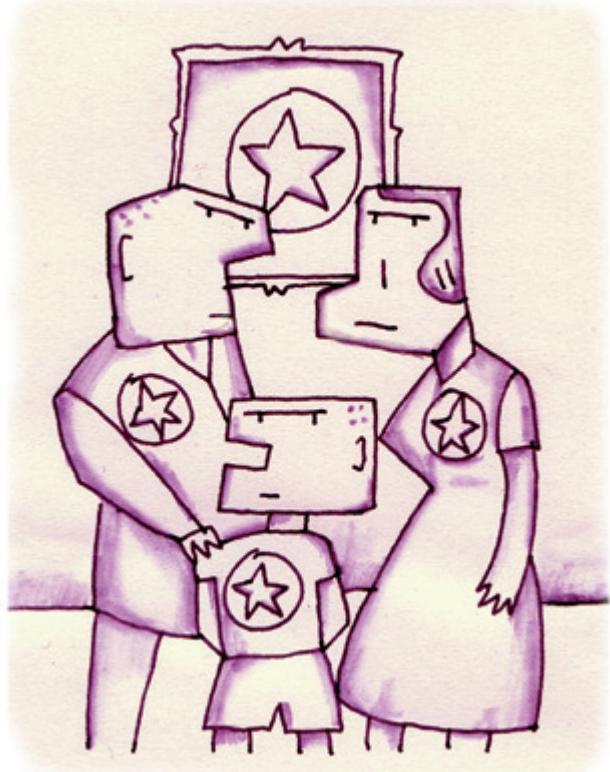
Des groupuscules racistes

Depuis des années, une constellation de groupes extrémistes – nazis, milices armées « patriotiques », groupes anti-étatiques, adorateurs d'Odin, chrétiens identitaires, skinheads racistes – s'agit, comploté et s'entraîne. Sur les marges du système, voire dans une totale illégalité, au sein de groupes criminels organisés. Mais pour la première fois depuis des décennies, l'extrême droite se voit comme une « alternative » populaire, comme en témoigne le terme dont aujourd'hui elle s'affuble, Alt-Right.

Une alternative non seulement à l'élite globalisée, multiculturelle, libérale et laïcisée, représentée par le Parti démocrate, mais aussi à la droite conservatrice traditionnelle incarnée par les notables du Parti républicain, qualifiés vulgairement de *cuckservatives* (littéralement « conservateurs cocus »).

Cet activisme est en partie lié à la victoire de Barack Obama en 2008, qui fut perçue comme une provocation dans ces milieux où l'on n'a jamais accepté les lois sur l'égalité raciale du début des années 1960. L'émergence de la droite radicale s'explique aussi par l'impact de la crise économique de 2007-2008, qui a eu un effet corrosif sur le « contrat social américain », en particulier dans les États de la « ceinture de la rouille » (Ohio, Pennsylvanie, Michigan), frappés par la désindustrialisation. Elle confirme non seulement la rupture d'une partie de la population ouvrière blanche avec l'idéologie libérale du Parti démocrate, mais aussi l'effet de la radicalisation du Parti républicain, sous l'influence du Tea Party. Apparue en 2009, cette faction populiste du Grand Old Party a ouvert les vannes de l'extrémisme, une dérive largement favorisée par la « machine de bruit » conservatrice, Fox News, Rush Limbaugh, Alex Jones, qui ont « normalisé » un discours clivant, conspirationniste, gorgé de *fake news*.

Par ailleurs, à l'ombre du Premier amendement de la Constitution, qui protège le discours de haine, Internet et les réseaux sociaux ont fourni à l'extrême droite, traditionnellement ostracisée par les grands médias, une plateforme exceptionnelle. Ces dernières années,



la prolifération et la popularité de sites nazis comme Stormfront ou The Daily Stormer, ou populistes, comme Breitbart News, auraient dû être perçues comme l'indice d'un basculement.

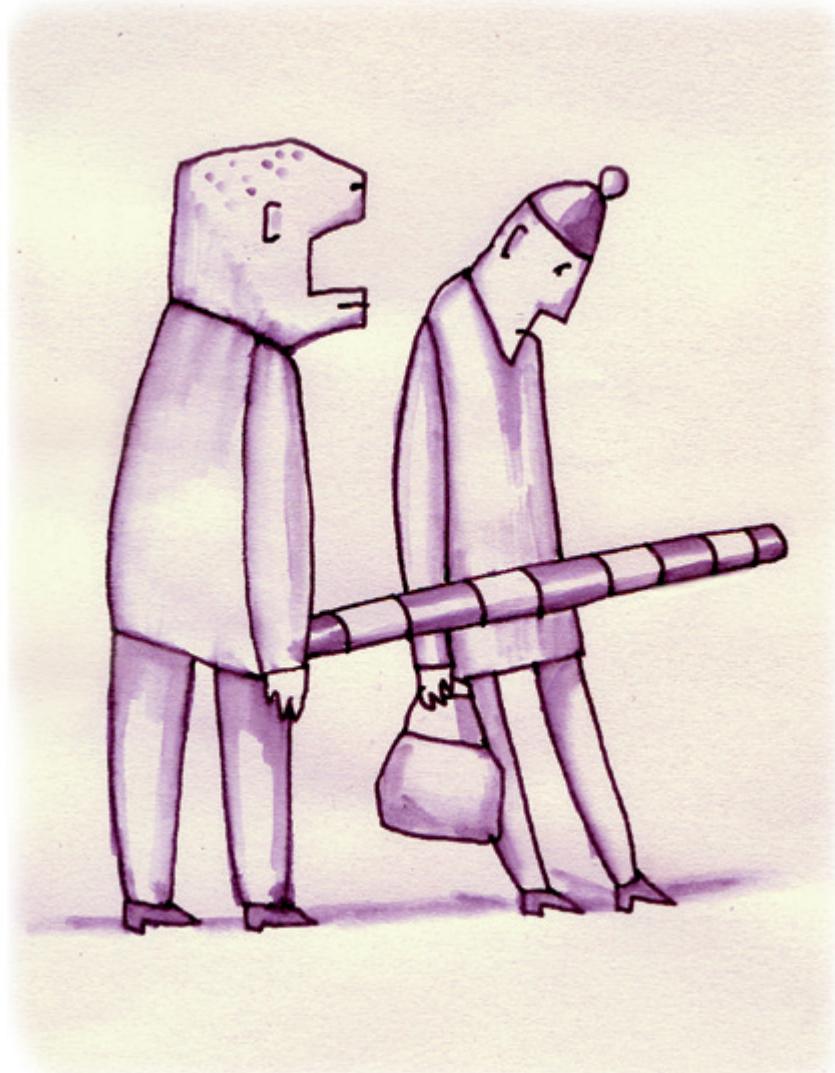
De nouvelles motivations

L'islamophobie a été un puissant instrument de cette mobilisation extrémiste. Le suprémacisme blanc, traditionnellement et virulement antisémite, a exploité l'agit-prop développée par les chefs de file du « contre-djihadisme », comme Pamela Geller ou David Horowitz, pour agiter le spectre d'une menace islamique imminente contre la population blanche. Il a récupéré la thèse du « choc des civilisations », développée dans un contexte académique

par le professeur Samuel Huntington, pour alimenter une angoisse identitaire plus large, liée aux prévisions démographiques qui annoncent une perte inéluctable du statut majoritaire des Blancs « caucasiens ». « L'idéologie suprémaciste est dominée par l'idée que les Blancs sont condamnés à l'extinction par une marée montante de non-Blancs (NDLA : hispaniques en particulier) contrôlés et manipulés par

les Juifs », écrit l'ADL dans son rapport *Avec la haine dans leurs cœurs*, paru en 2015. « La diversité, c'est le génocide des Blancs », clament les suprémacistes.

En 2016, la candidature de Donald Trump est venue se greffer sur cette affirmation d'un tribalisme blanc. En stigmatisant les migrants, en s'en prenant aux musulmans, en dénonçant l'activisme noir, le milliardaire new-yorkais a



tiré parti des ressentiments et du malaise de cette majorité de Blancs qui, selon un sondage de la radio publique NPR en octobre 2017, estiment que leur « communauté » est victime de discrimination. Par ses discours de campagne et ses tweets « décomplexés », Donald Trump a par ailleurs contribué à encanailler la parole publique, un élément essentiel à la banalisation de l'extrémisme.

Officiellement, le président s'est dissocié du suprémacisme blanc. Mais sa victoire, son discours et son style ont eu un effet d'aubaine pour les extrémistes de droite. « Donald Trump, c'est la meilleure chose qui pouvait nous arriver », se sont exclamés des leaders de l'Alt-Right. Bien que ces milieux, généralement antisémites, n'apprécient guère ses liens avec Israël ni l'union de sa fille Ivanka avec Jared Kushner, figure éminente de la communauté juive orthodoxe de New York, ils estiment que Trump leur ouvre un boulevard. « Il n'est peut-être pas fasciste », écrit David Neiwert, auteur du livre *Alt-America*, « mais c'est un personnage autoritaire qui, intentionnellement ou non, est en train de dynamiser les éléments protofascistes qui existent au sein de la société ».

Retour de la bête ?

L'Alt-Right reste une nébuleuse groupusculaire, brouillonne et chamailleuse. Entre Steve Bannon, ancien conseiller de Donald Trump et patron de Breitbart News, qui se définit comme un « nationaliste économique », Richard Spencer, le directeur du National Policy Institute, partisan d'un État ethnique blanc, et Andrew Anglin, fondateur du site néonazi, The Daily Stormer, il y a

plus que l'épaisseur d'un hamburger. Toutefois, la convergence entre une présidence populiste et une extrême droite en marche amène les milieux démocratiques à sonner le tocsin.

Deux livres sont redevenus des best-sellers : *Impossible ici*, de Sinclair Lewis, paru en 1935, et *Le Complot contre l'Amérique* de Philip Roth, publié en 2004. Ils décrivent tous deux la victoire d'un leader fasciste aux États-Unis dans les années 1930-1940. Excessif ? Sans doute, car les États-Unis disposent d'institutions solides et d'une société civile engagée, mais la visibilité et l'agressivité de l'extrême droite, braillarde, lourdement armée, convaincue d'être l'avant-garde prophétique d'une « tribu blanche » menacée, sont un révélateur des menaces qui pèsent aujourd'hui sur la démocratie américaine.

Et, par ricochet, sur les démocraties européennes. Les interactions transatlantiques des groupes extrémistes sont intenses, en effet. Anders Behring Breivik, l'auteur de l'attentat d'Oslo et du massacre d'Utoya en 2011, et Thomas Mair, l'assassin de la députée travailliste britannique Jo Cox en 2016, étaient en phase avec les suprémacistes blancs américains. De son côté, l'extrême droite américaine s'inspire d'exemples européens. Ainsi, en décembre dernier, le magazine *The New Yorker* consacrait un long papier aux « origines françaises du nationalisme blanc américain », citant en particulier Renaud Camus et Alain de Benoist. Charlottesville n'est pas une exception américaine, mais le révélateur de cette vague brune qui, de nouveau, menace l'ensemble du monde. 

L'obsession identitaire

De plus en plus de groupes affirment leur identité culturelle et religieuse. Affirmation face à « l'autre » regardé en chien de faïence ? Peur d'un « grand remplacement » de la civilisation européenne ? Quels sont les mécanismes à l'œuvre dans la radicalisation d'individus qui font de leur identité un combat ?

Par Sandrine Mathen
Psychologue référente radicalisme
Avec la rédaction

L'expression « identitaire » s'enracine dans l'extrême droite française et renvoie à un courant aux positions affirmées vis-à-vis de l'immigration et de l'islam. Les identitaires estiment être devenus des « étrangers sur leur propre sol », résume le philosophe controversé Alain Finkielkraut. Selon eux, la « race indo-européenne » serait menacée par le métissage, l'impérialisme américain et le terrorisme intellectuel de la gauche morale. Parmi les figures connues de ce mouvement : Anders Behring Breivik, ce Norvégien qui a tué 77 personnes, dont 69 jeunes travaillistes lors de leur camp d'été en 2011. Breivik voyait ses victimes comme de futurs membres de l'élite marxiste, responsable de la « colonisation islamique ». Il les a éliminées avant qu'elles ne constituent un danger à ses yeux.

ficulté ? Je l'aide. Pourquoi ? Parce que c'est un Européen. Je fais pour ma communauté ce que les autres font pour la leur », affirme l'un des fondateurs d'Europe-Identité, en France, dans le même esprit. Le Bloc identitaire, aujourd'hui dénommé Les identitaires, est né en 2002 de la rencontre de personnes « partageant toutes [...] le même sentiment d'appartenance à une civilisation menacée de disparition. Les principes fondateurs sont [entre autres] la défense des identités et libertés locales, le refus de l'interventionnisme américain, l'espérance d'une France française et d'une Europe européenne, la lutte sans compromis contre l'immigration-invasion et l'islamisation. » Renaud Camus, militant politique français, partage aussi, depuis 2010, ce type de conviction : la « vieille population blanche meurt plus et se reproduit trop peu pour se renouveler », elle s'exile « par millions » et la fécondité « afro-maghribine » est plus élevée que la fécondité des « Français de souche », nul besoin « d'être un sombre pessimiste paranoïaque pour y voir un remplacement rapide de la population », affirme-t-il sans ambages¹.

¹ Frédéric Joignit, « Le fantasme du « grand remplacement » démographique », mis en ligne sur www.lemonde.fr, 23 janvier 2014.

Le fantasme du « grand remplacement »

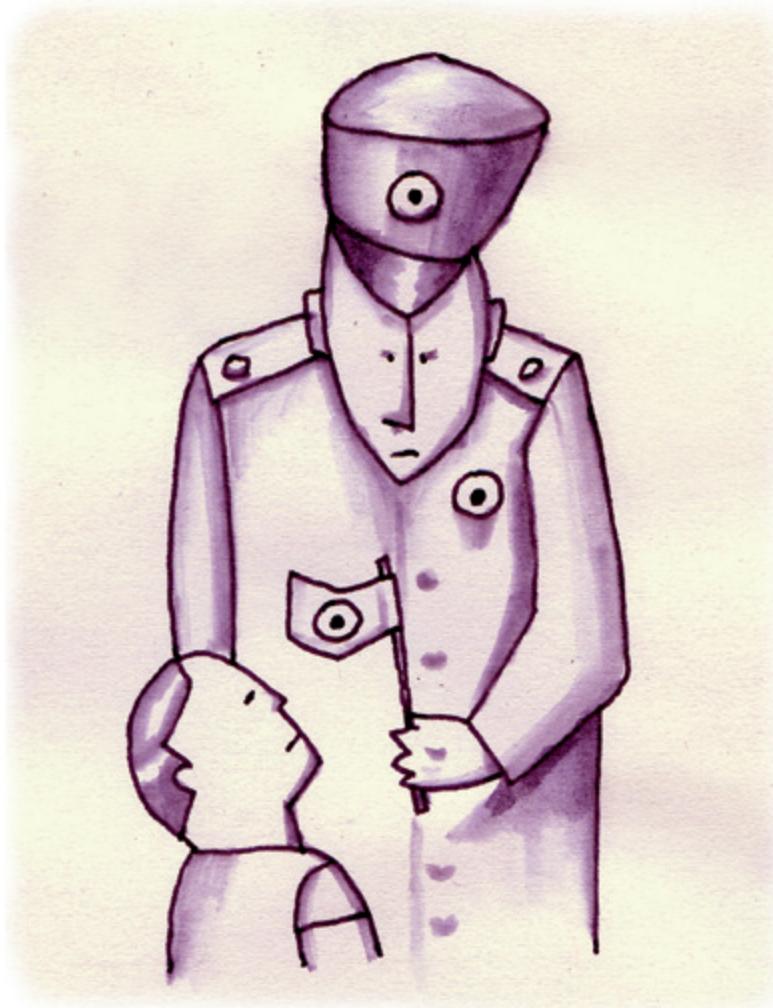
« Le communautarisme européen est la dernière chance des Européens. Il leur faut, s'ils veulent survivre en tant que tels, affirmer leur spécificité, leur identité. [...] Un Européen est en dif-

D'émotion plus que de raison

Difficile d'identifier d'un premier coup d'œil les références qui alimentent la mouvance identitaire. Parce que si elle s'enracine dans l'extrême droite, elle cherche aussi à s'en différencier, relève RésistanceS, une association de lutte contre l'extrême droit. Les identitaires mettent peu en avant leurs références historiques, ils brouillent les cartes, cherchant à se distinguer de l'extrême droite pour dédiaboliser leur mouve-

ment, ajoute Manuel Abramowicz, son coordinateur.

Les identitaires jouent dans le registre émotionnel. La peur se fiche de la réalité de la menace. Si l'identité se sent menacée, tout acte peut être vu comme légitime et nécessaire. Lorsqu'une personne se sent attaquée dans l'une de ses appartenances, c'est dans toute son identité que cela résonne. Ensuite, lorsqu'un groupe radical se forme, il y a polarisation : les valeurs des groupes seront plus



extrêmes que celles de chaque individu pris un à un. Pas de compromis ni de nuances, mais du conflit et un risque de violence augmenté.

Ces groupes identitaires restent quantitativement très réduits, mais leur maîtrise de la communication donne une certaine résonnance à leurs actions spectaculaires, précise le journaliste Éric Dupin qui ajoute que celles-ci ne représentent toutefois pas la volonté populaire.

La Belgique n'est pas en reste

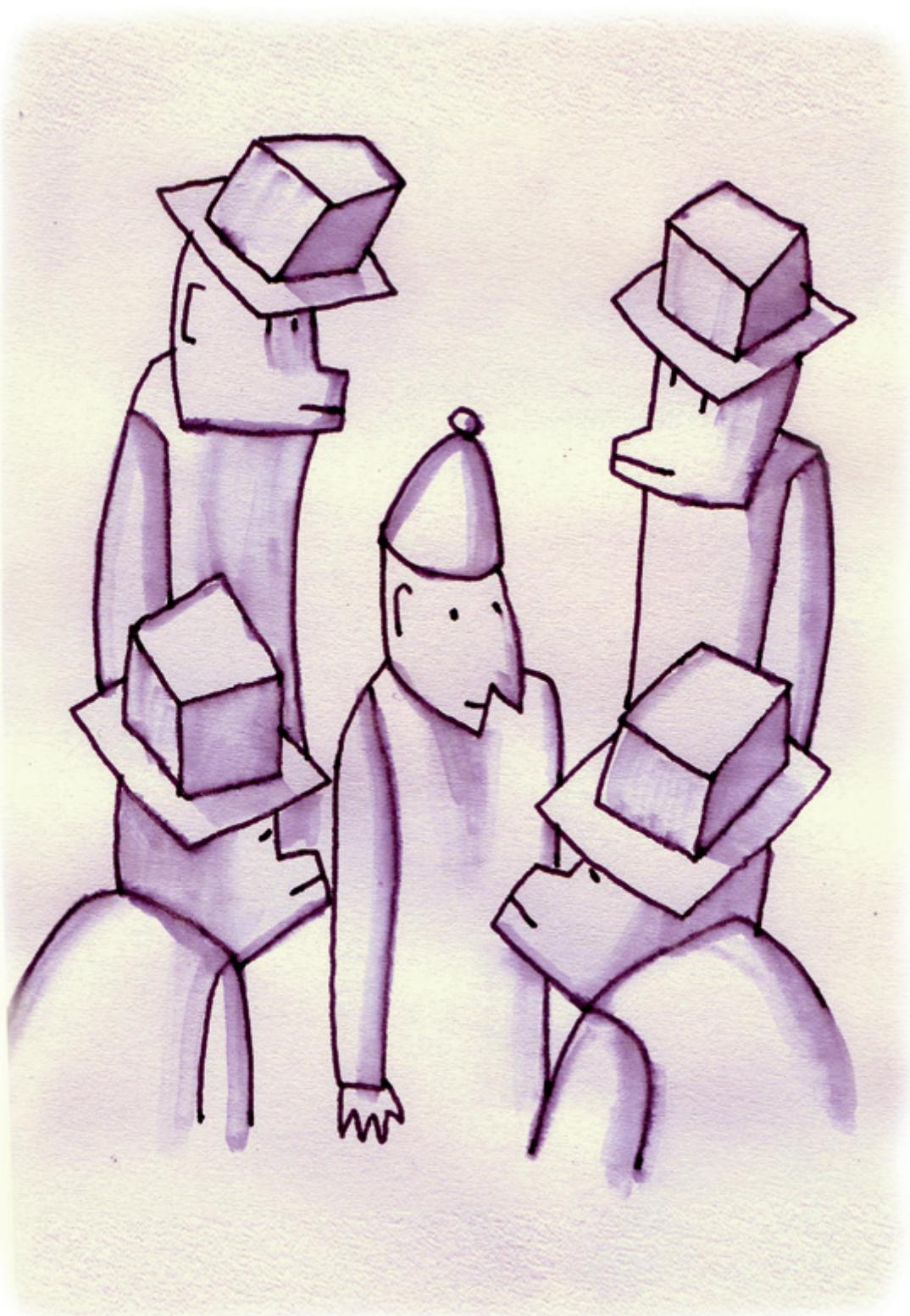
À Bruxelles, Mouvement pour la nation réaffirme être pour l'immigration zéro et prône le retour des populations immigrées vers leur pays d'origine. Ce mouvement a également un blog, aujourd'hui protégé (Vlaanderen Identitair), qui diffuse ses idées et ses activités en Flandre. Il défend le solidarisme, entendu comme « la solidarité au sein d'une communauté historique de destin : la nation ! » et adhère aussi à la théorie du grand remplacement versus Renaud Camus.

En Wallonie, Identitaires Ardenne affirme qu'elle « défend les intérêts de notre patrimoine face aux revendications et à la conquête de notre territoire par une civilisation archaïque ; [la migration est] une invasion prévue de longue date de notre continent et ceci par des hordes dont la culture est totalement opposée à nos valeurs [...] l'Occident est en guerre face à son ennemi de toujours, l'islam [...] [qui] doit être inscrit dans la liste des sectes dangereuses et interdit dans notre pays. Ceux qui d'une manière ou d'une autre soutiennent l'Islam et ce flux migratoire doivent se retrouver devant

la justice pour haute trahison. » Suite à des propos similaires, Unia (Centre Interfédéral pour l'Égalité des Chances) a porté plainte et le parquet a ouvert un dossier pour incitation à la haine et à la violence, essentiellement à l'égard de la communauté musulmane. Dans la foulée de ces poursuites judiciaires, un des porte-parole d'Identitaires Ardenne vient de quitter le groupe pour créer le sien, Alliance identitaire ardennaise. Un chien ne fait pas un chat !

En Flandre, Génération identitaire – mouvement fondé en France en 2012, autrefois réduit à une frange du Front national et qui a depuis essaimé dans une dizaine de pays européens – a également son pendant : Generatie Identiteit, qui proclame sans surprise son rejet de l'islamisation, dénonce le « désastre de l'immigration de masse », s'oppose à la standardisation des peuples, des cultures et lutte contre le remplacement d'une culture par une autre jugée de conquête et exotique. Alors que l'association flamande Schild & Vrienden parle à son tour en ces termes : « Des valeurs de plus en plus floues, l'individualisation et l'immigration de masse ont éloigné les Flamands les uns des autres. Être fier de sa culture et de son identité est devenu un sujet tabou. » Les contre-vérités faisant également partie de l'arsenal déployé par ces mouvements.

Anciens ou plus récents, même s'ils demeurent pour l'instant marginaux, ce type de radicalismes polarisants sont le fruit d'un malaise identitaire qui ne date pas d'hier. À l'instar d'autres mouvements connexes, ils surfent à nouveau sur une vague nauséabonde que l'on espère le plus éphémère possible.



Complots, « fake news » et fatigue du mardi soir

Pierre-Stéphane Lebluy est enseignant à Gosselies. Pour la première fois de sa carrière, il donne un cours de « philosophie et citoyenneté ». « Espace de libertés » le suit tout au long de l'année pour comprendre les enjeux – théoriques et pratiques – de ce cours ; percevoir, au plus proche du terrain, les doutes et les espoirs qu'il suscite. Épisode 3 : reportage en classe. Où l'on aborde l'épineux sujet des complots et des « fake news ».

Par Cédric Vallet
Journaliste

Quatorze jeunes de troisième secondaire « arts plastiques » et « techniciens commerciaux » de l'athénée royal Les Maraires, à Gosselies, s'installent dans la salle de classe. Ils sont agités, car c'est la fin de la journée. C'est l'heure du cours de philosophie et citoyenneté.

Pas évident pour leur professeur, Pierre-Stéphane Lebluy, de les accrocher à son cours sur les *fake news*. Le but est de travailler sur le discours et ses pièges. « Car souvent dans le domaine de la politique, on prend un peu de vérité, on l'enrobe de mensonges », explique Pierre-Stéphane Lebluy. Tout un programme... un peu abstrait. Pour le rendre plus concret, le professeur propose d'entrée de jeu une « petite expérimentation », recensée lors du premier épisode. On tente *in vivo* de reconstituer la fameuse grotte de Platon.

Cinq élèves s'assoient. Ils font face à un mur blanc. Derrière eux, quatre élèves se tiennent debout et agitent les bras. Un élève tient une lampe de poche et la

secoue pour faire bouger les ombres sur le mur. Un autre groupe observe la scène pour « essayer de définir des concepts qui seront appliqués par les autres ». « J'ai rien compris », balance à demi-ton un élève.

Mais les choses se précisent. On demande aux élèves d'imaginer que ces ombres sont des branches. Puis on les éblouit avec la lampe et on les conduit vers la fenêtre où ils observent les branches réelles, qu'on aperçoit dehors. « Avant, ces élèves ne connaissaient que l'ombre d'une branche, explique Pierre-Stéphane Lebluy. Ils ne connaissaient que le mur, on va les libérer du mur. » « Il s'agit de leur faire apprendre alors », enchaîne un élève. On joue avec les symboles pour cerner une idée que résume le prof : « Tant qu'ils regardent le mur, ils sont ignorants. Pour l'information c'est un peu pareil, tant qu'on la regarde d'une seule manière, on ne peut pas avoir la bonne info. C'est une question de sens critique. »

L'anticomplot serait-il complotiste ?

Pierre-Stéphane Lebluy décrit en quelques mots le travail des journalistes, censés croiser leurs sources, chercher des confirmations, recouper les infos. Puis il projette les premières minutes d'un documentaire déconstruisant les arguments des sites complotistes. Son auteure n'est autre que la controversée Caroline Fourest. On y mentionne le complotiste français, Thierry Meyssan, qui s'était fait connaître en contestant la « version officielle » des attentats du 11 septembre. On parle de son étonnant parcours : de la défense de la cause homosexuelle, de la liberté d'expression, et même de la pornographie dans les années 1990, jusqu'au soutien du régime iranien dans les années 2000. Mais d'autres complots sont abordés, notamment ceux que véhiculent l'extrême droite et certains sites estampillés « antisystème ». Un dirigeant de l'ONG Conspiracy Watch est interviewé. Son but est justement de décrypter et dénoncer ces complots faciles.

Le film s'arrête. Les élèves discutent quelques secondes de la notion d'« antisystème ». L'un d'entre eux estime que ces complots dont on parle « ne sont peut-être pas faux ». « J'ai vu plein de vidéos dans lesquelles les tours (du World Trade Center, NDLR) ne sont pas tombées à cause des avions, mais à cause des bombes dans les tours », dit-il. Pierre-Stéphane Lebluy se demande si « celui qui tient la lampe », dans le jeu de la caverne, donc celui qui tire les ficelles, n'est pas justement celui qui lance ces fausses informations à destination d'un public crédule. Le jeune homme ne se démonte pas : « Peut-être que celui qui

veut nous entuber c'est celui-là avec les lunettes (l'homme de Conspiracy Watch, NDLR), peut-être qu'il ment. »

Le but du cours est d'apprendre aux élèves « à ne pas se limiter aux premières choses qu'ils vont voir », nous dit Pierre-Stéphane Lebluy. Des élèves s'intéressent, discutent entre eux du bien-fondé de certaines théories conspirationnistes. D'autres attendent que le temps passe. On évoque un peu la personnalité de Thierry Meyssan. « Qu'en avez-vous retenu ? » demande le professeur. « Il était pour la pornographie », lâche, enthousiaste, un élève. « Ah ça, tu as bien retenu », rétorque, sur le ton de l'humour, l'enseignant. Tout le monde semble un peu fatigué. Le cours s'arrête brusquement. Déconstruire les préjugés, cela prend du temps et l'heure de la sortie est arrivée. 



© Olivier Wiane





72 Immigration : notre histoire
74 Ma déclaration
76 Cinéaste, pas donneur de leçon politique

Immigration : notre histoire

L'immigration en Belgique, une thématique qui fait débat dans l'espace public et dont le monde culturel s'empare pour dénoncer le rejet de l'Autre, s'indigner, pousser la réflexion ou encore éveiller les consciences grâce aux mémoires de notre pays. Rencontre avec Bruno Benvindo, curateur du Musée juif de Belgique qui a rouvert ses portes avec l'expo « Bruxelles : Terre d'accueil ? ».

Par Soraya Soussi
Journaliste

La thématique est universelle et on ne peut plus d'actualité : celle de l'immigration qui a façonné la Belgique et plus principalement Bruxelles, authentique ville-monde avec ses 184 nationalités. Cette expo envoie un message d'ouverture et démontre un positionnement citoyen que prône le musée Juif en réponse à l'attentat du 24 mai 2014 et aux politiques d'accueil (« ou de non-accueil ») appliquées en Europe aujourd'hui. Avec « Bruxelles, terre d'accueil ? », c'est « l'histoire publique belge » vue d'en bas qui s'expose et qui fait entendre les voix et histoires singulières de citoyens, anciens ou nouveaux arrivants.

L'exposition raconte les histoires d'hommes, de femmes et d'enfants, certains connus, d'autres anonymes. Des parcours aussi similaires et singuliers que de nombreux.ses habitant.e.s de notre pays sont racontés. De 1830 à aujourd'hui, le visiteur part à la rencontre de ces figures belges d'origines étrangères qui offrent à Bruxelles sa grande richesse multiculturelle dont elle

est si fière. Une ouverture sur le monde en tant que deuxième ville mondiale la plus cosmopolite et dont la force bat de l'aile en ces jours politiques tumultueux.

Bruno Benvindo, curateur de l'exposition et chercheur en histoire publique explique : « Notre manière de réagir, en tant que musée, face à l'actualité et aux politiques européennes menées en matière de migration est un positionnement citoyen. Le citoyen lambda possède un pouvoir d'action. S'il est informé, conscient des enjeux et de l'histoire, il peut agir également pour une société plus juste, plus solidaire et ouverte à l'Autre. Lui donner accès aux savoirs, rencontrer des parcours de vie et prendre conscience des enjeux sociétaux que soulève la thématique de l'immigration en Belgique est notre contribution citoyenne en tant qu'institution culturelle. »

De multiples regards

Le visiteur est guidé à travers trois volets, avec d'abord un rappel his-

torique. La première salle est un véritable voyage dans le temps grâce aux archives d'époques exposées précieusement comme des trésors retrouvés. On y voit des grands noms de l'histoire de l'immigration en Belgique comme Karl Marx, Arthur Rimbaud et Paul Verlaine ou encore le célèbre chocolatier belge d'origine grecque, Léonidas. « Ce volet historique permet au public de comprendre comment nous sommes passés d'une ville relativement modeste au XIX^e siècle à ce qu'elle est aujourd'hui, à savoir, une authentique "ville-monde" et de comprendre comment et pourquoi elle a accueilli ou non ses étrangers. Une conscientisation qui permet finalement d'entrer en résonnance avec les politiques d'accueil aujourd'hui ».

Le deuxième regard se pose sur les histoires, parfois bouleversantes et dramatiques, belles et glorieuses, de seize personnes venues de l'étranger pour s'installer en Belgique ou en transit vers d'autres horizons. Certains sont sur le territoire belge depuis 6 mois, d'autres y vivent depuis 50 ans. Les organisateurs ont effectué un appel à témoignage sur un réseau social. Bruno Benvindo qui a effectué les différentes interviews raconte : « Nous avons été très agréablement surpris du nombre de réponses obtenues par des personnes d'origines et de confessions très diverses. Ces personnes ont accepté de nous recevoir chez elles et de nous confier des moments extrêmement intimes et/ou douloureux de leur histoire. » Un

espace qui rend la parole « confisquée » à ces personnes dont on parle de manière abstraite dans de grands débats sans fond, laissant place au développement d'idées reçues et aux stéréotypes.

Enfin, le troisième volet offre un espace d'expression à une dizaine d'artistes basés en Belgique. Ces artistes ont travaillé sur la thématique de la diversité à Bruxelles en transmettant leur perception.

Appel à un Musée de l'immigration

En 2001, le gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale annonce la création de deux musées : le musée de l'immigration et le musée de l'histoire de l'Europe. Le deuxième a vu le jour le 6 mai dernier, sous le nom de la Maison de l'histoire européenne. Quant au Musée de l'immigration permettant de « raconter l'histoire sociale de la ville et de sa diversité [...] et d'ainsi reconnecter les histoires des personnes étrangères venues en Belgique à l'histoire de la Belgique même », Bruno Benvindo l'« attend toujours ». Il explique : « Avec l'exposition "Bruxelles, terre d'accueil ?", nous n'avons ni la prétention ni la vocation de tenir le rôle de musée de l'immigration. Nous souhaitons plutôt ramener le sujet au-devant de la scène et relancer la question de la création de ce musée ». Pour le curateur, il est « plus que temps d'établir un musée de cette nature car l'histoire de l'immigration en Belgique fait partie intégrante de l'histoire avec un grand "H". C'est un fait acquis ! »



« Bruxelles, terre d'accueil ? »
 > 18.03 / Musée juif de Belgique (Bruxelles)
www.mjb-jmb.org

Ma déclaration

Le 10 décembre 2018, la Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH) aura 70 ans. Un anniversaire marqué par l'espoir et les craintes face aux grands enjeux qui la mobilisent aujourd'hui, de la liberté de circulation à la liberté d'expression.

Par Julie Luong
Journaliste

« Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité. » Tel est l'article premier d'une Déclaration qui en compte trente. Trente articles essentiels, méconnus, incomplets, souvent violés, parfois remis en cause.

Un coup de jeune

Pour fêter ce 70^e anniversaire, l'Association pour les nations unies en Belgique (APNU) a initié la campagne « La Déclaration universelle des droits de l'homme, tout un programme ! » à destination des jeunes francophones de 10 à 30 ans. « C'était l'occasion ou jamais de permettre à des jeunes de dire de quelle manière, en ces circonstances présentes, ils voient ce que Stéphane Hessel appelait non pas une déclaration, mais un programme », explique Pierre Galand, président de l'APNU. En mobilisant les écoles primaires, secondaires, supérieures, universitaires et associations de jeunesse, l'initiative a déjà reçu quelque 230 propositions portées par plus de 3500 jeunes. Chaque groupe sera accom-

pagné dans son projet (slam, théâtre, exercice de plaidoirie, bar des droits de l'homme...), par des experts sur le fond (juristes, avocats, professeurs de droit...) et sur la forme (journalistes, artistes...). Les projets primés permettront à certains lauréats de visiter de hauts lieux mémoriels, qu'ils soient liés au passé industriel ou à la Shoah. « Des jeunes seront aussi reçus par notre ambassadeur aux Nations Unies à New York, de même que par notre ambassadeur à Genève au Haut Conseil des Droits de l'Homme. » Tous les participants recevront ensuite un « passeport » qui les adoubera « ambassadeur des droits de l'homme ».

Déclaration de principes

Le président de l'APNU rappelle que si elle n'a pas de portée juridique, la Déclaration n'en a pas moins joué un rôle majeur dans l'histoire du XX^e siècle et du XXI^e débutant. « La DUDH est à l'origine de l'ensemble des conventions qui ont permis par la suite de confirmer les droits de l'enfant ou les droits des femmes. Évidemment qu'elle est violée, mais des outils sont aussi mis en place pour punir ceux qui la violent. Comme la Cour pénale

internationale qui permet de mettre des chefs d'État en accusation. »

Il arrive cependant qu'un découragement s'immisce à la lecture de ces articles, tous bafoués en certains endroits du globe et parfois sous nos yeux. Pour Pierre Galand, c'est ce constat qui crée l'empathie autour du projet. « Il y a tellement de violations caractérisées de la Déclaration. Il n'y a qu'à voir le parc Maximilien. Et il est clair que s'il n'y a pas sans cesse une mobilisation citoyenne, cette Déclaration restera lettre morte. Elle ne vit que par l'effort qui a été fait par les peuples pour forcer les États et la communauté internationale à corriger les injustices. »

Vers un trente et unième article ?

À la Cité miroir de Liège, où se tient l'expo « Incursion dans une déclaration », on constate que l'universalité de la Déclaration est aussi régulièrement remise en cause. À force d'entendre des politiques et autres essayistes parler du « droit-de-l'hom-misme » comme d'une idéologie louche, le scepticisme guette. « Beaucoup se demandent aussi si cette Déclaration n'est pas dépassée », rapporte Jacqueline Slep sow, coordinatrice du service « Droits humains et citoyenneté » du CAL/Liège.

« La Déclaration est née dans le contexte de la trace indélébile laissée par la Shoah et la Deuxième Guerre mondiale. Quand on dit que c'est la volonté de quelques-uns, oui c'est vrai, puisqu'elle est le fait de



ceux qui avaient été impliqués dans cette guerre. Mais rappelons-nous qu'autour de la table, il y avait des Russes, des Chinois, des Libanais, des Européens, des Américains ! », rappelle Pierre Galand. « Et bien sûr, en 1948, il y a des choses qu'on n'avait pas perçues. Les aspects d'environnement, de culture semblent aujourd'hui beaucoup plus présents dans les problèmes que rencontre l'humanité. C'est ainsi que certains jeunes ont choisi de travailler sur un trente et unième article. La Déclaration est toujours d'actualité, mais cela n'empêche pas de la compléter... »



Cinéaste, pas donneur de leçon politique

Installé en France après avoir vécu à Los Angeles, le Libanais Ziad Doueri (« *West Beyrouth* », « *L'Attentat* ») revient avec « *L'Insulte* ». Une altercation presque banale entre un chrétien libanais et un réfugié palestinien, qui prend des proportions énormes... Un drame à hauteur d'hommes sur la haine et la douleur, que le cinéaste refuse toutefois de qualifier d'engagé.

Propos recueillis par Sigrid Descamps
Journaliste

Ce film, c'est votre façon de mettre en images les haines tenaces qui opposent certaines communautés depuis des générations ?

Vous vous souvenez d'*American History X*, où Edward Norton campait un néonazi qui assassine un black et va en prison ? Ce film m'a marqué car il dresse le portrait d'un homme extrêmement violent qui va se transformer pour devenir un homme meilleur. Je trouve ce genre de récit très intéressant. Dans *L'Insulte*, Tony, chrétien haineux, est confronté à Yasser, un Palestinien renfermé. On se demande pourquoi Tony le déteste autant, alors on creuse ; dans le même ordre, on se demande pourquoi les avocats s'emparent de l'affaire, là aussi, on creuse... Dramatiquement, c'était ça qui m'intéressait. Je ne fais pas de films historiques, engagés, politiques. J'aime les personnages. Il ne faut pas creuser le contexte historique et politique du Liban pour comprendre ce film, oubliez le contexte sociopolitique. L'histoire a une portée universelle : elle pourrait se produire en Belgique entre un Wallon et un Flamand.

Ne donnez pas au film une dimension politique qu'il n'a pas.

Le film montre aussi qu'en allant l'un vers l'autre, on peut faire évoluer les choses. Ça a l'air presque simple. À se demander pourquoi cela ne se reproduit pas plus souvent et plus fort ?

Excellente question ! Je ne sais pas comment cela se passe dans la vie. Mais moi, c'est comme cela que ça s'est passé dans la mienne. J'ai été élevé dans une famille d'extrême gauche, ultra militante, engagée pour la cause palestinienne. Le Libanais chrétien rallié à la cause israélienne représentait l'ennemi juré. Vingt ans plus tard, j'ai changé. Via une démarche personnelle. J'ai quitté le Liban au début des années 1980 pour aller aux États-Unis. Partir éloigne des passions et de la haine. Ce n'est pas toujours le cas : certaines personnes, même envoyées sur Mars, se détesterait toujours autant. Dans mon cas, j'étais clairement anti-Juifs. Arrivé à Los Angeles, j'ai rencontré des Juifs. Pas les pilotes qui m'ont bombardé pendant des années, mais

des étudiants comme moi, de l'école de cinéma. Au début, c'était difficile. C'est comme la première fois que j'ai goûté du porc ! Il m'a fallu un an avant de pouvoir en avaler. Mais aujourd'hui, je suis un expert ! Donc, peut-on aller vers l'autre et l'apprécier ? Dans mon cas, oui, j'ai même épousé une chrétienne !

Existe-t-il vraiment des procès pour insulte au Liban ?

La loi stipule en tout cas que tu ne peux pas insulter la croyance, la race ou la culture de quelqu'un. Si je dis à quelqu'un « J'encule ta mère », je ne crains rien, mais si j'attaque sa race ou sa culture, c'est différent. Le film était crédible sur ce point. Je bossais d'ailleurs avec une consultante juridique : ma mère !

Elle a inspiré le personnage de l'avocate ?

Pas nécessairement, mais je tiens beaucoup d'elle. Je suis très attaché à la justice. Dans ma vie, j'ai été victime et témoin de nombreuses injustices, liées à la guerre. Que quelqu'un soit arrêté, battu, humilié, torturé, ça n'est pas juste. C'était mon quotidien. Très vite, l'idée de justice, dans le sens d'être juste, a guidé ma vie. On peut me baiser comme on veut, mais qu'on ne touche pas à mes droits, je deviens furieux. Je peux devenir violent, pas physiquement, mais je ne lâche rien et je me bats jusqu'au bout pour que justice soit rétablie. C'est arrivé avec mon précédent film, *L'Attentat*. Toutes les séquences de *L'Insulte* mettant en scène l'avocat chrétien sont une



© David Hurv

Le réalisateur Ziad Doueiri nous emmène dans la complexité du multiculturalisme libanais.

réponse à ceux qui ont interdit ce film dans le monde arabe, ils ont mené une campagne immonde contre lui.

Craignez-vous que *L'Insulte* soit récupéré à des fins politiques ?

Il y a une récupération positive : il est sorti au Liban et a connu un gros succès, et il est déjà enseigné dans quelques écoles et présenté dans des groupes de psychothérapie. Officiellement, le Liban a tourné la page, la guerre est finie. Mais on n'a pas toujours écouté les victimes. Il y a toute une thérapie à mettre en route. Et le film semble aider pour délivrer la parole. Mais je précise que ce n'était pas mon but : je n'ai pas fait *L'Insulte* pour donner une leçon de politique, changer la société ou aider les Libanais. Il aurait été raté ! Il serait devenu un film de cause et je ne veux pas qu'on le voie comme ça.



« *L'Insulte* »
De Ziad Doueiri
LBN • 2018 • 112'
En salles depuis le
24 janvier

Tout ce que vous avez toujours voulu (ne pas) savoir sur l'immigration...

Et si la problématique migratoire était d'abord une affaire de perception ? C'est l'idée que développent Jean-Michel Lafleur et Abdeslam Marfouk, deux chercheurs belges du Centre d'études de l'ethnicité et des migrations (ULg) dans un ouvrage qui est téléchargeable gratuitement sur le site de l'Université de Liège. Dans ce sujet, comme dans bien d'autres, une surdétermination idéologique fausserait la perception de la réalité. Elle serait le fait de certains médias qui préfèrent surfer sur le sensationnalisme ou se contentent de ressasser les pseudo-évidences de café du commerce ; mais également de certains politiques dont les déclarations anxiogènes alimentent la peur, parfois délibérément, parfois par ignorance, et souvent par simple volonté d'aller dans le sens du vent dominant. Dans une société démocratique comme la nôtre, toutes les opinions ont droit de cité, sauf exceptions légales. Mais le discours des scientifiques se révèle trop souvent inaudible, recouvert par le bruit des disputes ou écrasé par le poids des préjugés. C'est clairement pour déconstruire ces derniers que les auteurs ont uni leurs expertises. Vingt et une questions parmi les plus sensibles et les plus souvent posées par le grand public et dans les médias trouvent ici des réponses concrètes. L'ouvrage ressemble à certains égards à un manuel pratique dont la concision apporte une heureuse clarté dans ce débat compliqué et trop souvent irrationnel. Il sera particulièrement utile au personnel politique, aux enseignants, aux militants, aux universitaires et aux journalistes ; mais éclairera aussi le simple citoyen curieux de prendre un peu de recul

et, surtout, de hauteur. Chiffres, graphiques, explication de notions de base, références, recontextualisation : la problématique de la migration reprend ici sa juste dimension, celle d'un phénomène humain, qui existe de toute éternité et qui est beaucoup plus contrasté que ce que l'on a l'habitude de colporter. Par exemple : qui aujourd'hui a conscience que parmi les dix premières nationalités des immigrants dans notre pays, huit sont intra-européennes et seulement deux extra-européennes – la première étant la Française et la dixième... Indienne ? (jph)

 Jean-Michel Lafleur et Abdeslam Marfouk, « Pourquoi l'immigration ? 21 questions que se posent les Belges sur les migrations internationales du XXI^e siècle », Académia-L'Harmattan/Carrefours, Louvain-la-Neuve/Liège, 138 pages. Prix : 13,30 euros

Version numérique gratuitement téléchargeable sur www.news.uliege.be/21questions



De Marx à Sartre, à quoi ressemblait l'athéisme des philosophes modernes ?

On éprouve peut-être un petit regret en prenant connaissance de la dernière production en date de l'Association belge des athées (ABA) : celui de ne pas avoir plus directement axé le propos sur les fameuses « philosophies du soupçon ». En vérité, on y est presque mais il y a quand même quelques absents de marque comme Freud et deux ou trois autres

grands formats, comme Feuerbach et Huxley, par exemple. Il est vrai que ce livre reprend des contributions déjà distillées par différents philosophes contemporains dans divers colloques tenus à l'initiative de l'ABA. C'est

Une anthologie de la caricature antimaçonnique

Qu'il y a-t-il de commun entre les francs-maçons, les juifs, les capitalistes, les satanistes, les impérialistes et quelques autres joyeux turlupins du même calibre ? Selon certains, ils se seraient tous liés pour faire le malheur du genre humain... En tout cas, c'est que l'on prétendait à grand renfort de propagande dans les milieux antimaçonniques durant le XIX^e siècle et jusqu'à la Seconde Guerre mondiale incluse. Dans la presse de l'époque, le dessin caricatural était l'un des moyens les plus prisés des polémistes de tout poil. Souvent de qualité mais parfois médiocre, volontiers ordurière mais toujours féroce, la caricature présentait en effet de nombreux avantages dont celui de faire souvent mouche en mettant les rieurs de son côté. De nombreux dessinateurs talentueux prêtèrent leur concours à des publications qui ne reculaient devant aucune outrance pour salir leurs adversaires. Et l'on ne faisait pas dans la dentelle à l'époque : mensonges éhontés, travestissements de la réalité, attaques personnelles et dénonciations calomnieuses y étaient

monnaie courante. Les *fake news* d'aujourd'hui ne sont d'ailleurs que de pâles copies de ce qui était courant dans la presse engagée d'alors où tout était bon pour noircir « l'ennemi » – qui de son côté se défendait d'ailleurs avec les mêmes armes. L'ouvrage qui vient de paraître aux éditions Luc Pire propose un florilège des meilleurs dessins du genre. On le parcourra sans déplaisir, tant pour son côté documentaire que pour la qualité artistique de certains dessins. Comme les gouaches d'Henri Gustave Jossot par exemple, dessinateur libertaire qui dans « *L'Assiette au beurre* », le célèbre magazine satirique français du début du XX^e siècle, laissait libre cours à sa propension personnelle à dénoncer toutes les formes de pouvoirs. Même jusqu'à la nausée. Mais au-delà de son caractère historique, ce livre d'Eric Van den Abeele pose en filigrane d'autres questions car, comme le rappelle l'historien Joël Kotek dans sa postface, « les mots et les images peuvent pousser au crime ». À l'heure où l'hallucinante paranoïa conspirationniste antimaçonnique semble connaître d'étranges réurgences, ce n'est pas la moindre des interrogations paradoxales soulevées par ce pan de notre histoire politique et culturelle. (jph)



Eric Van den Abeele, « *Les mystères de la franc-maçonnerie révélés par la caricature (1850-1942)* », Waterloo, Luc Pire, 2017, 160 pages. Prix : 29 euros



ainsi que Jean-Maurice Rosier (ULB) éclaire l'athéisme de Marx, Damien Darcis (UMons) celui de Nietzsche et de Camus ; Bruno Frère et Antonin Louis (ULg) décryptent celui d'Émile Durkheim ; le très controversé Jean Bricmont (UCL) de Bertrand Russel ; Vincent de Coorebyter (ULB et *Études sartriennes*) de Jean-Paul Sartre. Du beau monde, donc, pour un tour

d'horizon qui permet d'entrevoir comment l'idée même de l'athéisme – si longtemps vouée aux gémomies – a cheminé dans les têtes de certains des grands penseurs qui ont tant contribué à façonner le temps présent. (jph)



« *Athéisme et philosophie* », Bruxelles, Association belge des athées, coll. « Études athées », 2017.



À bas la mitre !

Par Xavier De Schutter
Philosophe

On se souvient qu'en novembre dernier, une mutualité socialiste lançait un concours de coloriage pour enfants sur le thème de Saint-Nicolas, sauf que la mitre du grand saint pourvoyeur de cadeaux était dépourvue de croix. *Vade retro, crux !* Il s'agissait de ne pas exclure les enfants non chrétiens. On a parlé de « christianophobie », alors que c'était tout bêtement un excès de tolérance. Bon, d'accord, vaut mieux ça qu'interdire les minarets, mais alors, tant qu'à faire, soyons cohérents et désanctifions Nicolas. Je plaide pour qu'au prochain concours de dessin, l'évêque se défroque, jette sa crosse de pasteur aux orties et renonce à son gros anneau qui évoque son mariage avec l'Église ! Cachez donc ce saint que je ne saurais fêter ! Pour ne rien dire du père Fouettard dont la face noircie par la suie des cheminées colporte de vilains relents racistes. Ne lésinons pas : supprimons toutes ces étables et mangeoires que l'on surnomme « crèches » où le bambin né d'une vierge et adoré par des mages se fait dorloter entre un âne et un bœuf. Comment tolérer cette zoolâtrie pagano-chrétienne qui assimile le bébé divin à Romulus allaité par une louve ou à Jupiter nourri par

les abeilles et une chèvre, autant de versions d'enfants persécutés par les uns mais recueillis et protégés par le clairvoyant monde animal ? Comment imposer ce fatras mythico-idolâtre à nos chères et tendres têtes blondes (et pas blondes) non chrétiennes (et même chrétiennes) ? Et puisqu'il s'agit de nettoyer les écuries d'Augias, allons-y gaiement : exit le sapin de Noël dont les épines perpétuelles symbolisent la vie éternelle à l'opposé des malheureux arbres à feuilles caduques dont la chute hivernale nous rappelle que la mort existe elle aussi. Exit l'indigeste bûche de Noël qui, déguisée en dessert glacé, était initialement une véritable souche qu'il convenait de brûler dans l'âtre car, tel un bouc émissaire, elle nous purifiait des péchés accumulés durant l'année et emportés par le feu cathartique. L'espace me manque ici pour jeter le même anathème, au nom de la tolérance bien sûr, sur la galette des rois, la Saint-Valentin, le Mardi gras, les œufs de Pâques, le poisson d'avril, l'arbre de mai, les feux de la Saint-Jean, sans oublier à la veille de la Toussaint les bonbons d'Halloween dont le nom est l'inacceptable contraction de *All Hallow's eve*, « veille des tous les saints ». 

Les Pompes Funèbres Générales de Belgique

s.a. **Tielemans**

Maison fondée en 1875

Funérailles civiles

de toutes classes et crémation

Chaussée d'Alsemberg 19 - 1060 Bruxelles

Tél. 02 537 05 64

Direction: Michèle et Jacques Delrieu-Raulier

Funérailles Wyns

Transferts,
Funérailles, Crémations,
Assurances décès,
Contrats personnalisés

24h/24h

Tél: 02 538 15 60
GSM: 0477 28 76 26

Rue aux Laines 89
1000 Bruxelles
(près de St Pierre Et Bordet)

Contact: Dominique Peeren



**SOCIETE BELGE
POUR LA
CREMATION**

Association sans but lucratif
Fondée en 1906

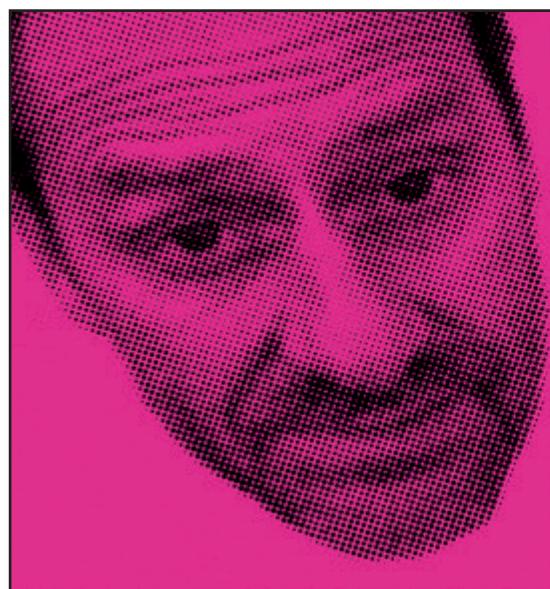
Seuls, au service du public,
nous défendons la dignité de l'idéal
crématiste. Faites-vous membre
Assistance, complète
et désintéressée

DOCUMENTATION GRATUITE
SUR DEMANDE ET SANS
ENGAGEMENT

Boulevard Maurice Lemonnier, 1
1000 Bruxelles
02 513 03 96

annonces

Théâtre, émissions, publication... les bonnes énergies



LA VEDETTE DU QUARTIER

DE ET AVEC :
RITON LIEBMAN

AU THÉÂTRE DE POCHE
DU 20 AU 24 FÉVRIER 2018.
A LA VÉNERIE / ESPACE DELVAUX
DU 27 FÉVRIER AU 10 MARS 2018

ESPACE de Libertés

Éditeur responsable :

Jean De Brueker

Directeur de la publication :

Jean-Pol Hecq

Rédactrice en chef :

Sandra Evrard

Secrétaire de rédaction :

Amélie Dogot

Production :

Fabienne Sergoynne

Illustrations :

Olivier Wiame

Graphisme :

YEBOgraphics

Imprimeur :

Kliemo

Fondateur :

Jean Schouters

Abonnement

10 numéros

Ne paraît pas en juillet - août

Belgique : 20 €, Étranger : 32 €
par virement au compte du CAL :
IBAN : BE16 2100 6247 9974

BIC : GEBABEBB

TVA : BE 0409 110 069

ISSN : 0775-2768

Centre d'Action Laïque

Campus de la Plaine ULB, CP 236

Boulevard de la Plaine

1050 Bruxelles

Tél : 02 627 68 68 - Fax : 02 627 68 01

E-mail : fabienne.sergoynne@laicite.net

laicite.be

Avec l'appui de l'Administration générale de la Recherche scientifique - Service général du pilotage du système éducatif - Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Conformément à la loi du 8 décembre 1992 en matière de protection de la vie privée, le Centre d'Action Laïque est maître du fichier d'adresses qu'il utilise. Vous pouvez obtenir auprès du CAL vos données personnelles et les faire rectifier.





Libres, ensemble

LES RENDEZ-VOUS DE LA LAÏCITÉ FÉVRIER 2018

À LA TÉLÉVISION

Libres de dire (10')

Présentation : Vinciane Colson

La liberté d'expression ne cesse d'être vilipendée. Nombreux sont ceux qui voudraient lui tordre le cou, au nom de Dieu, des bonnes mœurs ou des lois du Marché. Nous en discuterons avec Pierre-Arnaud Perrouty, directeur de la Ligue des droits de l'homme et auteur de *Libres de dire*. *Là où commence la censure* (Liberté j'écris ton nom, 2017).

Date	Heure	Chaine
6/02	En fin de soirée	La Une
12/02	20H00	La Trois

Fake news, vrais défis démocratiques (28')

Présentation : Catherine Haxhe

Alors que les *fake news* se propagent à toute vitesse sur les réseaux sociaux, on s'interrogera sur les dangers de cette désinformation. Comment lutter contre la désinformation et éduquer les jeunes face à ces nouveaux défis ?

Date	Heure	Chaine
11/02	09H20	La Une
17/02	10H30	La Une
21/02	20H00	La Trois

Libres pensées sur... Spinoza (10')

Présentation : Catherine Haxhe

Spinoza est le philosophe de l'immanence radicale. Il écrira : « Quand l'homme passe à une plus grande perfection, il est heureux ». Pour lui, plus l'homme développe ses potentialités, plus il s'accomplit. Découverte en compagnie de Michel Onfray, Henri Peña-Ruiz, Mathias Leboeuf, Frédéric Lenoir, Luc Ferry et Henri Atlan.

Date	Heure	Chaine
20/02	En fin de soirée	La Une
26/02	20H00	La Trois

Criminalisation des drogues : la double peine (28')

Présentation : Vinciane Colson

À travers le vécu de toxicomanes, de travailleurs sociaux et d'intervenants judiciaires, ce reportage pointe les dérives de la loi de 1921 qui interdit et punit l'usage de drogues. Une loi contreproductive depuis bientôt 100 ans. Au lieu de criminaliser le consommateur, pensons un modèle l'intégrant dans la société.

Date	Heure	Chaine
25/02	09H20	La Une
03/03	10H30	La Une
07/03	20H00	La Trois

À LA RADIO

Sur la Première RTBF vers 20H (28')

Diversité dans l'enseignement : c'est loin d'être gagné !

Samedi 10 février

Stop 1921 ! Pourquoi dériminaliser l'usage de drogues

Samedi 17 février

Des livres... pour s'engager

Samedi 24 février

**RETRouvez
LES PUBLICATIONS
LAÏQUES**

**À LA FOIRE DU LIVRE
DE BRUXELLES**

(TOUR & TAXIS)

Jeudi 22/02 > dimanche 25/02

UN STAND

Espace de Libertés n°124

Dimanche 25/02

DEUX DÉBATS

"La liberté (d'expression) ou la mort !"

Avec Pierre-Arnaud Perrouty

Grand-Place du livre • 10 heures

"L'Europe, une démocratie approximative ?"

Avec Véronique De Keyser

Place de l'Europe • 13 heures

Entrée gratuite
www.fdl.be
www.laicite.be

LIBERTÉ
J'ÉCRIS
TON NOM

foire du
Livre de
Bruxelles

CAL
Libres, ensemble

